

Maghreb Canada Express

D'un Continent à l'Autre...



Vol. XI, N° 02, FÉVRIER 2013 (Dépôt légal: 2550843 - ISSN 1708-8674) www.maghreb-canada.ca Tél.: 514-576-9067 info@maghreb-canada.ca

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE?

Contactez-nous pour :

- Obtenir une pré-qualification
- Acheter avec 0\$ comptant*
- Renouveler votre hypothèque
- Refinancer votre hypothèque
- Consolider vos dettes

Service gratuit
Meilleurs Taux
100%

Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque.

* Certaines conditions s'appliquent
** Hypothèques résidentielles

Badre Izouggaghen B. Ing.
Courtier Immobilier Hypothécaire

INTELLIGENCE HYPOTHÉCAIRE
Courtier Immobilier agréé

Cell.: (514) 991-7738 (877) 775-3324
Courriel : izouggaghen.bi@intelligencehypothecaire.ca

Page 12

Réseautage des Marocains résidant à l'étranger

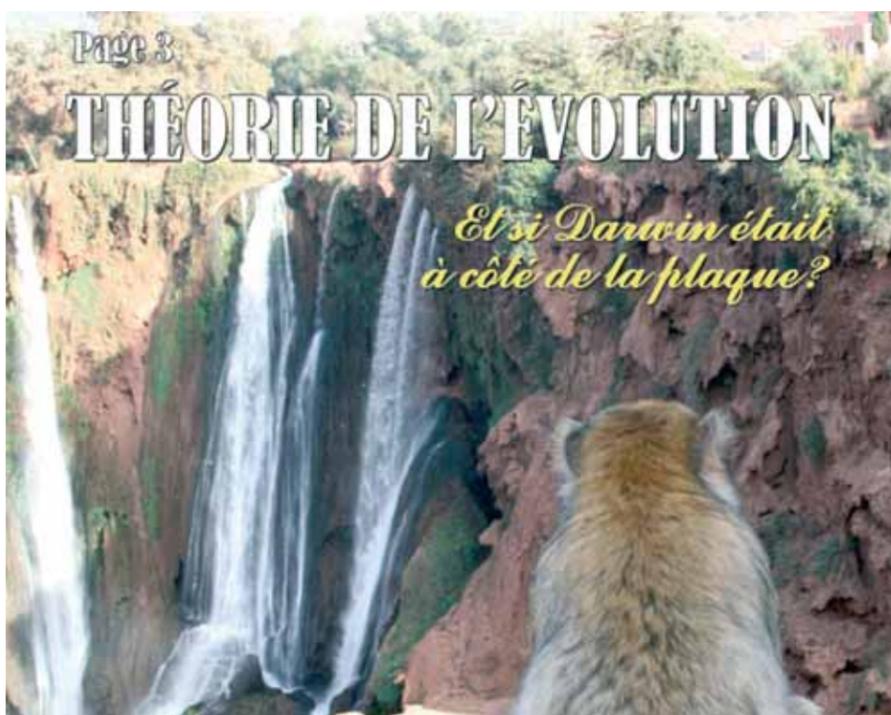
De N. Chekrouni à Maazouz



Page 3

THÉORIE DE L'ÉVOLUTION

Et si Darwin était à côté de la plaque?



À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

L'AUTRE BOUT DE LA LORGNETTE

- Les prix de l'essence flambent à Montréal et région !..... Page 4

MAROCAINS DU MONDE

- Zoom sur la communauté marocaine du Monde.....Page 8

- Associations marocaines d'Europe..Page 10

MAGHREB

- Au Mali, tous ceux qui ont la peau claire sont menacés de mort !Page 15

POINTS DE VUE

- Mali, d'une colonisation à l'autre....Page 16

- Mali : L'islam n'y est pour rien.....Page 17

PAGES ÉCONOMIQUES

- Situation et compétences des MRE au menu d'une conférence-débat à Rabat.....Page 18

- Projet FACE Maroc , création de 236 entreprises par les MRE.....Page 19

NOTRE PETIT VILLAGE LA TERRE

Le Mali s'en va-t- en guerre.....Page 21

VIE COMMUNAUTAIRE

Associations en Action.....Pages 22-23

D'un continent à l'autre

Théorie de l'évolution : Et si Darwin était à côté de la plaque ?



J'avais posté la photo de ce pauvre singe solitaire (prise au Maroc, à la cascade d'Ouzoud) sur Facebook dans l'espoir de provoquer des réactions poétiques du genre: «*Souvent sur la montagne... à l'ombre du vieux chêne, tristement je m'assieds*».

Mais faute de faire réagir les adeptes de Lamartine, j'ai eu droit au commentaire suivant : «*Tseyyefi Daghya ?*» (*Tu as déjà changé de nature ?... !*)

Après avoir ri (jaune) un coup, j'ai pris mon meilleur clavier pour rassurer l'expéditeur; et l'assurer que je ne connais ce singe ni d'Adam ni d'Ève.

Quoique...

Les vieilles dames de mon patelin ne cessaient de nous répéter (quand nous étions enfants) que si nous nous lancions de la nourriture sur la gueule, nous finirions un jour par nous changer en singes !

Et d'expliquer que Dieu a transformé (en ces sympathiques cousins de l'homme malgré eux) toute une tribu dont les membres s'étaient livrés à une partie de «*jette-moi ton bol de Saykouk à la figure*»

Pour les non marocains et les marocains de la génération "Facebook", *Saykouk* est une sorte de soupe de semoule de blé noyée dans du ba-beurre... Met très prisé par les campagnards d'antan).

Et si Darwin avait tort ?

Et si, au lieu que l'homme descende du singe, c'est le singe qui a dégringo-

lé de l'homme ? Quand on voit où en est l'humanité aujourd'hui, il y a de quoi se poser des questions... La théorie de la *Décadence* (de l'homme) tiendrait la route mieux que celle de *l'Évolution* des espèces!

Et puis, pourquoi pas ? Après tout, on élabore les théories souvent pour justifier, rarement pour expliquer un fait accompli biologique, historique ou politique.

Et c'est ainsi que les amérindiens auraient traversé le détroit de Behring lors de la dernière glaciation en provenance de l'Asie.

L'Amérique serait donc *Terra nullius*.

Il ne faut surtout pas dire que ces amérindiens pourraient avoir pris le chemin inverse pour aller coloniser l'Asie ! Sinon on risquerait de se mettre à dos toutes les Amériques (ce qui serait lourd de conséquences). On risquerait aussi de donner à la Chine une (mauvaise) raison de justifier prochainement une invasion militaire du continent après l'avoir envahi économiquement, et ce, en vue de prendre possession de la terre de leurs ancêtres !

C'était juste pour rire; Comme dans ce "festival du rire de Marrakech" où il n'y avait vraiment pas de quoi rire quand on voit que certains rigolos de comiques sont venus livrer l'insulte à domicile.

Et comble de l'insulte, il y en a même parmi les spectateurs (marocains) qui ont applaudi chaudement des blagues du genre : «*J'ai adopté un arabe. Mais l'arabe tu as beau le cajoler, le soigner, le changer... Il reste toujours un arabe!* Les mots utilisés par le plaisantin étaient peut-être différents mais le sens de la blague est authentique !

Merci M. Jamal Debbouz d'avoir permis aux gens du pays de montrer au reste du monde leur tolérance, leur C... et leur passivité au nom de leur hospitalité légendaire.

Mais revenons à nos singes !

Depuis la nuit des temps, les hommes ont singé l'Amour, la paix, la vérité, la coexistence pacifique en attendant de se faire du muscle pour mieux taper

sur leur prochain. Et tant que les têtes dirigeantes s'entendent sur la théorie qui stipule que «*Pour sauvegarder la paix, il faut préparer la guerre*» il n'y aura jamais ni paix, ni Amour ni coexistence pacifique!

Et tant qu'on fera l'apologie de la chasse, il y aura toujours des braconniers ! Et tant qu'on fera l'apologie des tueries sur les champs de bataille, il y aura toujours des braconniers du crime, qui transformeront les bourgades paisibles en leur propre champ de bataille !

Mais l'Humanité a-t-elle évolué depuis l'âge de Pierre ?

C'est plutôt la "Pierre" qui a évolué dans la main, et par la main, de l'homme pour se transformer, en armes, en machines et en soif de consommer toujours davantage de pétrole ! La nature a mis des millénaires pour stocker dans ses entrailles des milliards de tonnes de carbone, en excédent, et nous offrir une atmosphère viable. Il ne nous faudra pas plus que quelques décennies pour revenir à l'état initial !

Et il se trouvera toujours quelques scientifiques pour dénoncer ce qu'ils qualifient de «*supercherie des changements climatiques anthropiques*». Leur argument ? Il y a toujours eu des changements climatiques par le passé... Tout en omettant de parler des causes de ces changements climatiques passés qui ne sont plus d'actualité (éruptions volcaniques, différentes causes astronomiques... qui ne sont plus ce qu'ils étaient auparavant)

Le temps ne serait plus aux actions pour éviter la catastrophe, mais plutôt à celles pour s'adapter et atténuer ses impacts. Serions-nous assez raisonnables pour diminuer ne serait-ce que le nombre de nos machines ? Qu'on le fasse et on sera surpris par le nombre d'emplois qu'on va créer, de la misère qu'on va réduire ! Qu'on se mette aussi à consommer "énergies renouvelables" et on serait surpris de la réduction du nombre de foyers de tension à travers le monde ! À moins que notre destinée serait celle d'œuvrer pour la fin... La fin de notre monde !

A. El Fouladi

© Une production
**MAGHREB CANADA
EXPRESS**

"D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman El Fouladi
elfouladi@videotron.ca

CONTACT ET PUBLICITÉ

info@maghreb-canada.ca

Tel. (514) 576-9067

CHRONIQUEURS

Mostafa Benfarès, Ph.D.
(Canada)

Yassine El Fouladi, B.Sc.
(Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)

Said Chayane, MBA
(Canada)

Fayrouz Fawzi, doctorante,
Canada

INFOGRAPHIE

Abderrahman El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard
(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul à être distribué aussi bien à Montréal que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), et ce, depuis sa fondation en juillet 2003.

La ministre Diane De Courcy souligne l'importance de l'immigration pour contribuer au dynamisme de la région



Par Fayrouz Fawzi

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française, Mme Diane De Courcy, était de passage dans la région des Laurentides, le mois dernier, dans le cadre des visites qu'elle effectue dans les régions du Québec.

Ces visites offrent à la ministre la possibilité de rencontrer des partenaires régionaux et d'échanger avec eux sur des sujets de première importance pour le Québec : l'attraction, l'intégration et la francisation des personnes immigrantes.

« Le manque de main-d'œuvre se fait sentir dans plusieurs secteurs d'activité de la région et les personnes immigrantes ont les compétences pour combler ces besoins. Nous comptons donc sur les acteurs socioéconomiques de la région pour sensibiliser davantage les employeurs aux effets bénéfiques de la politique québécoise d'accès à l'égalité en emploi et pour susciter une plus grande ouverture au potentiel

des travailleurs immigrants. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'a été créée la table sur l'immigration et l'emploi pilotée par la direction régionale du Ministère et Emploi-Québec », a déclaré la ministre Diane De Courcy.

La ministre a animé une table ronde, à Sainte-Thérèse, qui réunissait les acteurs économiques, institutionnels et communautaires de l'ensemble des Laurentides.

Elle était accompagnée de la députée de Mirabel, Mme Denise Beaudoin, et du député de Deux-Montagnes, M. Daniel Goyer. Les échanges ont porté notamment sur les conditions à mettre en place pour attirer et retenir les meilleurs talents au Québec et plus particulièrement dans les Laurentides.

« Les partenaires nous ont parlé de leurs préoccupations quant à l'accessibilité aux services d'intégration et de francisation. Les Laurentides sont en effet une région très vaste et très diversifiée. Aussi, nous ne pouvons recourir aux mêmes mesures d'intégration sur l'ensemble du territoire. C'est un enjeu important qui requiert toute notre attention et qui nous amène notamment à miser sur les services en ligne que le Ministère a mis en place pour répondre aux besoins des personnes immigrantes, quel que soit leur lieu d'établissement », a ajouté Mme De Courcy.

« Je tiens à souligner les efforts, notamment en matière de francisation, consentis par plusieurs entreprises de la circonscription de Mirabel pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes en milieu de travail. Bell Hélicoptère, par exemple, a réalisé la traduction de méthodes et de procédés de fabrication, de documents de production et de gestion, et a élaboré

un lexique français. Ces actions démontrent qu'il est possible de travailler en français au Québec et que les retombées sur le plan de l'immigration portent leurs fruits », a indiqué la députée Denise Beaudoin.

«La région des Laurentides a beaucoup à offrir aux personnes immigrantes. La concertation, déjà bien

établie entre les partenaires de la région, doit faire place à la créativité pour faire des Laurentides une destination de choix pour tout nouvel arrivant qui veut occuper un emploi. Le Québec dispose de tous les éléments et de toutes les ressources nécessaires pour réussir la régionalisation de l'immigration », a conclu la ministre Diane De Courcy.

L'autre bout de la lorgnette

Les prix de l'essence flambent à Montréal et région !

Le prix du litre a flirté avec le 1\$50 au début de la première semaine de février... De quoi faire sortir les pseudo révoltés de leur carapace de tortue contestataire pour nous lancer à la figure des statistiques : 5% d'augmentation par rapport à 2012, 18 cents d'augmentation moyenne par rapport à 2010, 1\$00 par rapport à 1991.. Sans oublier les comparaisons absurdes avec notre voisin du sud et avec le reste du monde.

Puis ? À qui la faute ?

À Petro Canada et à Shell qui ouvrent le bal pour que les autres se mettent à faire danser le consommateur sur leur rythme ! Croient-ils intelligent de répondre !

Foutaises ! La faute est avant tout au consommateur qui, après avoir rouspété pour se faire une bonne conscience,

conduit sa voiture à la pompe !

Et tant que les voitures vont à la pompe, les prix iront à la hausse !

Alias jacta : C'est la loi de l'offre et de la demande!

Solution ? Faute de remplacer les chevaux sous le capot par un cheval tout court dans son garage, il serait souhaitable d'opter pour les transports en commun, le vélo ou la marche à pied. Les pétrolières finiront par plier car elles ont des factures plus salées à payer que celles du consommateur : Notamment les factures que certains États-majors leurs ont filé pour les frais de toutes les guerres... Celles menées pour avoir le monopole de l'Or noir à travers le monde; Factures qu'elles ont le génie de filer aux consommateurs en jouant d'une manière machiavélique sur les prix.

A.El Fouladi

Communiqué de Presse

JEUNESSE CANADA MONDE, organisme sans but lucratif qui offre des programmes éducatifs internationaux destinés aux jeunes, est à la recherche de :

SUPERVISEUR(E)S DE PROJET

À ce titre, vous serez chargé(e) de la mise en œuvre de tous les aspects d'un programme éducatif international s'adressant à un groupe de jeunes adultes. Les contrats débiteront entre le mois d'avril et le mois de juin 2013 et sont d'une durée d'environ 9 mois.

Les candidat(e)s retenu(e)s doivent avoir : expérience de travail auprès de groupes de jeunes adultes • expérience outre-mer pertinente • aptitude à travailler en milieu interculturel • engagement à intégrer aux programmes une analyse du pouvoir et des privilèges • connaissance du développement communautaire et international • expérience en animation et en dynamique de groupe • être disponible pour vivre loin de chez soi pendant toute la

durée du contrat • connaissance pratique de l'anglais et du français • le multilinguisme constitue un atout.

Pour obtenir de plus amples informations sur le poste en question et pour vous informer des dates limites pour poser votre candidature, veuillez visiter notre site Web à :

<http://cwy-jcm.com/fr/a-propos-de-jcm/offres-emplois/>

Jeunesse Canada Monde souscrit à la diversité et à l'équité en matière d'emploi. Cet appel de candidatures représente une occasion de concrétiser notre orientation relative à l'accroissement de groupes sous-représentés tels les peuples autochtones, des minorités visibles et ethniques, des personnes handicapées, des femmes, des personnes de toutes orientations et identités sexuelles et d'autres personnes qui pourraient contribuer à une plus grande diversité.

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française, Mme Diane De Courcy, a présenté le projet de refonte de la Charte de la langue française à l'occasion d'une rencontre qu'elle tenait le février 2013 avec les représentants des médias des communautés ethnoculturelles.

« **E**n plus de contribuer au renforcement du français dans la société québécoise, le projet de loi s'accompagne de mesures qui visent à soutenir la francisation et l'intégration des personnes immigrantes, particulièrement en emploi. Notre gouvernement veut faire en sorte que cette intégration se fasse en français, tant en milieu de travail qu'au sein de la société », a déclaré la ministre Diane De Courcy.

La ministre a rappelé que l'adoption de la Charte de la langue française, en 1977, avait permis de mieux intégrer les nouveaux arrivants à la majorité francophone. Selon les données de l'Office québécois de la langue française, on constate que parmi les personnes allophones arrivées au Québec entre 1996 et 2006, 75 % de celles qui ont adopté une autre langue au foyer ont choisi le français, comparativement à 37 % de celles qui sont arrivées avant 1976.

Depuis une quinzaine d'années, la progression du français au Québec, notamment comme langue du travail, s'es-souffle. Ce recul est particulièrement évident à Montréal. La concurrence avec l'anglais s'y est intensifiée, l'exode des familles francophones vers les banlieues est plus prononcé et on assiste à une recrudescence de l'exigence du bilinguisme dans les offres d'emploi. « L'exigence du bilinguisme au travail n'est pas toujours justifiée. Dans les faits, elle devient un critère d'élimination de candidates et de candidats compétents qui ont parfois une connaissance minimale de l'anglais, ce qui est le cas de bon nombre de personnes immigrantes », a déploré la ministre.

« Devant ces constats, le gouvernement a rapidement réagi en proposant un projet de loi équilibré et responsable. Ce projet de loi ne s'oppose pas au bilinguisme mais il réaffirme que la langue commune, la langue de nos échan-

ges, est et doit demeurer le français », a souligné Mme De Courcy. Les modifications à la Charte de la langue française feront en sorte que toutes les Québécoises et tous les Québécois, quelle que soit leur origine, puissent vivre et travailler en français au Québec.

Refonte de la Charte de la langue française et soutien aux personnes immigrantes

Un taux de chômage plus élevé chez les personnes immigrantes, particulièrement chez celles qui se sont établies au Québec depuis moins de cinq ans, révèle toutefois des obstacles à une intégration réussie.

Un plan de mesures, Pour une francisation et une intégration réussies des personnes immigrantes : vivre et travailler en français au Québec, accompagne les modifications à la Charte de la langue française. Ces mesures visent à faire en sorte que les personnes immigrantes qui veulent s'établir ici puissent se préparer avant même leur arrivée en sol québécois. Parmi les actions prévues en matière de francisation et d'intégration, il faut mentionner celles qui contribueront à :

hausser le niveau de connaissance du français des candidats travailleurs qualifiés;

valoriser les compétences qui répondent aux besoins actualisés du marché du travail du Québec et de ses régions;

soutenir mieux, davantage et dès l'étranger, l'apprentissage du français et l'intégration des personnes immigrantes;

joindre un plus grand nombre de personnes par les services de francisation;

amener un plus grand nombre de personnes immigrantes à s'établir en région, en particulier les travailleurs qualifiés;

structurer une offre de service intégrée

aux entreprises en matière de recrutement international et de gestion de la diversité, en continuité avec celle du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

implanter un continuum de services entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et les organismes communautaires afin de simplifier et mieux soutenir les démarches d'intégration des personnes immigrantes.

Mme De Courcy a souligné le rôle que peuvent jouer les médias des communautés ethnoculturelles pour faire connaître le potentiel des régions du Québec hors de Montréal en matière d'emploi et d'intégration. Elle a conclu sa présentation en rappelant l'importance qu'elle accorde à la maîtrise du français par les personnes immigrantes. « En plus d'être une dimension fondamentale de l'identité québécoise, la connaissance du français favorise, chez les personnes que nous accueillons, l'insertion en emploi, la participation à la vie collective et le développement d'un sentiment d'appartenance. Il est de notre responsabilité de mieux accueillir les

nouveaux arrivants au Québec et je crois profondément que le projet de loi 14 répond à ce devoir. »

Consultation publique sur le projet de loi sur la Charte de la langue française

La ministre Diane De Courcy a profité de cette rencontre pour lancer une invitation à participer à la consultation sur le projet de loi 14. Les audiences publiques de la Commission débuteront le 12 mars prochain et une consultation publique sera en ligne à compter du 12 février.

Pour participer à la consultation en ligne, vous devez accéder au site de l'Assemblée nationale à www.assnat.qc.ca/charte2013.

Les documents relatifs aux modifications proposées à la Charte ainsi que les mesures d'appui qui s'adressent aux personnes immigrantes sont disponibles au spl.gouv.qc.ca/projetdeloi.

SOURCE : Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française.

Source : Communiqué du MICC

Première consultation téléphonique gratuite



Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)

Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
Courriel : nbenrouayene@yahoo.ca

1384, boulevard Jean-Talon Est, #105, Montréal
(Métro Fabre, en face de l'hôpital Jean-Talon)
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)

Nouvelle adresse !

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL
Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés
Cours jour, soir, fin de semaine, Instruction en Français
Anglais ou Arabe

Votre réussite nous tient à coeur !

3300, Boul. Rosemont, Suite 100
Montréal (Qc) H1X 1K2
Bus 67, 197 et 467
Tél. (514) 729 6330



EXAMEN

Nous louons les Voitures
(automatiques / manuelles)
pour l'examen

Rob Nicholson, C.P., c.r., député de Niagara Falls, ministre de la Justice et procureur général du Canada, a rencontré le 4 février dernier des interlocuteurs intéressés afin de présenter la prochaine phase du plan du gouvernement du Canada pour assurer la sécurité des rues et des communautés, et en discuter avec eux.

« Notre gouvernement s'est fixé comme une importante priorité de restaurer la confiance des Canadiens envers leur système de justice, a déclaré le ministre Nicholson. En allant de l'avant afin de garantir aux Canadiens des rues et des communautés sûres pour y vivre, notre gouvernement misera sur la réussite des sept dernières années pour poursuivre les progrès afin de rendre les criminels responsables de leurs actes, faire passer les victimes en premier, protéger nos enfants et rendre le système de justice du Canada plus efficace. »

Le gouvernement prendra des mesures supplémentaires dans les domaines suivants :

Lutter contre la criminalité en obligeant

les criminels violents à assumer la responsabilité de leurs crimes

Le gouvernement entend proposer une loi pour durcir davantage les peines imposées aux auteurs d'infractions d'ordre sexuel contre les enfants et mieux limiter les risques que posent les pédophiles connus.

Le gouvernement mettra bientôt en place une loi pour mieux protéger le public contre les accusés qui ont été reconnus non responsables criminellement pour cause de trouble mental. Cette loi ferait en sorte que la sécurité publique soit le facteur primordial dans ces cas.

Renforcer les droits des victimes

Le gouvernement présentera un projet de loi établissant une Charte des droits

des victimes. Cette mesure permettra au gouvernement d'honorer encore mieux son engagement envers les victimes d'actes criminels en enchâssant leurs droits dans une loi unique à l'échelon fédéral.

Le gouvernement se penchera également sur la question importante du dédommagement en facilitant la capacité des victimes d'obtenir un dédommagement lorsqu'elles subissent des pertes.

Accroître l'efficacité de notre système de justice

Le gouvernement continuera de chercher des mesures pour rendre notre système de justice plus efficace, notamment :

rendre le régime de mise en liberté

sous caution plus efficace et plus efficient;

utiliser les nouvelles technologies dans le système de justice;

rendre le régime d'extradition plus efficace et plus efficient.

« Le crime inflige trop de dommages à trop de gens dans ce pays, a ajouté le ministre Nicholson. Pour le bien de tous les Canadiens, nous devons continuer de miser sur le succès que nous avons eu jusqu'ici et en faire plus pour restaurer la confiance de la population à l'égard de notre système de justice pénale. »

Le ministre d'État Bernier rend hommage aux entrepreneurs canado-libanais

Le ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme), Maxime Bernier, a prononcé le 6 février dernier une allocution dans le cadre de la célébration du 10^e anniversaire et gala annuel des prix d'affaires et de réalisations professionnelles de la section d'Ottawa de la Chambre de commerce et d'industrie Canada-Liban. Le ministre d'État rappellera les initiatives récemment mises de l'avant par le gouvernement pour appuyer les petites et moyennes entreprises (PME) : réduire la paperasse, faciliter l'accès au capital de risque, ouvrir de nouveaux marchés et maintenir les taux d'imposition à un bas niveau.

« Notre gouvernement s'est engagé à faire le meilleur usage possible de l'argent des contribuables canadiens et à créer un environnement économique qui soit des plus favorables pour nos entrepreneurs, a affirmé le ministre d'État Bernier. Nous voulons aider les entrepreneurs à faire ce qu'ils font le mieux : créer des emplois et de la richesse et assurer une prospérité à long terme au Canada. »

Le gouvernement Harper a lancé récemment le Plan d'action pour la réduction du fardeau administratif, une initiative pangouvernementale de grande portée qui comprend 90 réformes sur des sujets comme les impôts, les services de paye, la main-d'œuvre, le transport et le commerce

transfrontalier. Ce plan fera épargner temps et argent aux entrepreneurs en réduisant le fardeau administratif, en simplifiant les relations entre les entreprises et les organismes de réglementation, et en améliorant le service et l'établissement de prévisions pour les petites entreprises du Canada.

Quant au programme PerLE, il a été prolongé et il continue d'offrir un guichet unique pour l'obtention de permis et de licences auprès des trois ordres de gouvernement. Aujourd'hui, 650 municipalités situées dans neuf provinces et trois territoires d'un bout à l'autre du Canada participent au programme.

« Notre gouvernement veille à ce que les finances du Canada soient viables à long terme, a ajouté le ministre d'État Bernier. L'objectif de notre gouvernement est de rétablir l'équilibre budgétaire d'ici la fin de la présente législature sans hausser les impôts des particuliers ou des entreprises. »

Au Canada, les PME représentent 99 % de l'ensemble des entreprises. Elles emploient 60 % de la main-d'œuvre canadienne et sont à l'origine d'environ 40 % du produit intérieur brut, ce qui en fait un moteur important de l'économie et une source majeure de création d'emplois.

Source : Communiqué officiel

Le ministre Kenney rend hommage aux Canadiens de race noire dans le domaine de l'application de la loi

Dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, tous les Canadiens sont invités à reconnaître les réalisations des Canadiens de race noire qui travaillent dans le domaine de l'application de la loi, a annoncé le 5 février dernier le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, Jason Kenney.

"Les Canadiens de race noire ont fait d'importantes contributions à tous les domaines de la vie canadienne, et cette année, nous avons articulé nos festivités autour des contributions des pionniers de race noire d'hier et d'aujourd'hui qui se sont engagés à servir et à protéger nos collectivités", a déclaré le ministre Kenney au Musée canadien de la guerre à l'occasion du lancement du Mois de l'histoire des Noirs.

M. Kenney a souligné la présence de Devon Clunis qui, l'an dernier, est devenu le premier chef de police de race noire du Canada. Le Ministre a également reconnu Lori Seale-Irving, première femme noire à être élevée au grade d'officier breveté dans la Gendarmerie royale du Canada.

L'événement inaugural a également permis de rendre honneur au courage d'un véritable héros canadien noir qui, l'an dernier, a largement dépassé son devoir et a sauvé trois vies à Ottawa. Pour sa bravoure, Abdulkadar Mohamed Dualeh a reçu la Mé-

daille du Jubilé de la Reine des mains du ministre Kenney.

"Leurs réalisations sont une source d'inspiration et nous rappellent les précieuses contributions apportées par les Canadiens de race noire tout au long de notre histoire commune, a déclaré M. Kenney. J'invite tous les Canadiens à célébrer le Mois de l'histoire des Noirs en participant aux nombreuses festivités qui auront lieu dans tout le pays et en apprenant davantage sur ces pionniers de l'application de la loi que nous célébrons aujourd'hui."

Originaire de Guyane et nommé récemment juge de la citoyenneté, John Dennison a invité le public à participer à une cérémonie de réaffirmation. Les citoyens canadiens qui étaient présents ont eu l'occasion de prêter à nouveau le serment de citoyenneté et d'exprimer leur engagement indéfectible envers notre pays.

Depuis 1995, le Canada célèbre l'héritage des Canadiens de race noire au mois de février dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs.

Pour lire d'autres récits et vous instruire sur la communauté noire, nous vous invitons à visiter le Musée virtuel de l'histoire des Noirs au :

www.cic.gc.ca/moishistoiredesnoirs

Source : Citoyenneté et immigration Canada

"Les Chevaux de Dieu", film réalisé par le marocain Nabil Ayouch, présente une analyse passionnante des facteurs ayant permis à des jeunes gens, nés dans des bidonvilles, de se transformer en terroristes.

Le réalisateur a raconté lors d'une conférence de presse organisée en marge de la projection du film, le 22 janvier à Casablanca, qu'il était retourné pour les besoins de cette oeuvre cinématographique à Sidi Moumen, un bidonville de Casablanca, et qu'il y avait rencontré ses habitants et les associations.

Sidi Moumen est la ville natale des jeunes kamikazes auteurs des attentats de Casablanca en mai 2003.

"Je voulais restituer ainsi la façon dont l'Islam politique étend son emprise sur ces bidonvilles. J'ai tiré de différentes lectures la façon dont les intégristes se sont emparés de la notion de solidarité et comment ils opèrent pour embrigader ces jeunes", a expliqué le réalisateur aux journalistes.

Ayouch a d'abord acquis les droits d'adaptation du livre de Mahi Binedine intitulé "Les Étoiles de Sidi Moumen" pour l'adapter sur grand écran. Le livre, selon lui, était le portrait exact de l'histoire qu'il voulait traiter dans son film.

Binebine a indiqué dans une lettre qu'il avait donné son approbation à cette adaptation dès la première lecture du scénario.

"J'ai assisté aussi à une journée de tournage. J'ai été extrêmement surpris de rencontrer les enfants que j'avais imaginés... Tous les écrivains rêvent de voir leurs personnages évoluer "presque en vrai" sur un écran. Mais en aucun cas, nous ne faisons l'apologie du terrorisme, même si nous aimons ces gamins, victimes de l'obscurantisme", a confié l'auteur dans sa missive.

Dans ce film, Yachine, 10 ans, et Hamid, petit caïd de 13 ans, vivent dans le bidonville de Sidi Moumen à Casablanca. Leur mère dirige comme elle le peut toute la famille. Adolescent, Hamid va se retrouver en prison, Yachine enchaîne alors les petits boulots pour sortir de ce marasme où règnent violence, misère et drogue.

À sa sortie de prison, Hamid a changé. Devenu islamiste radical pendant son incarcération, il persuade Yachine et ses amis de rejoindre leurs "frères". Un imam entame alors avec eux une longue préparation physique et mentale. Un jour, il leur annonce qu'ils ont été choisis pour devenir des martyrs : des Chevaux de Dieu.

"Le principal propos de mon film, c'est la nécessité d'utiliser une approche humanitaire pour parvenir à compren-

dre ce phénomène complexe, et d'arrêter de croire qu'il s'agit de l'Islam. L'Islam, ce n'est pas cela", a déclaré Ayouch à Magharebia, qui l'interrogeait sur le message qu'il désirait transmettre.

Merieme et Adib, deux jeunes casablancais invités à la séance de projection du film, ont déclaré à Magharebia que "Les Chevaux de Dieu" était une oeuvre incontournable.

"C'est un film qui retrace des vérités alarmantes sur le vécu des kamikazes, leur embrigadement, ainsi que leur environnement qui manque de tout", souligne Merieme.

Adib, lui, estime que responsables politiques et décideurs étatiques devraient avoir l'obligation de voir ce film "car ils vont certainement se rendre compte de l'importance d'être à l'écoute permanente des jeunes marocains pour les prémunir contre toutes les formes d'extrémisme".

Source : Hassan Benmehdi pour Magharebia.com

L'économie du Maghreb face aux retombées du terrorisme

L'attaque contre le complexe gazier en Algérie et la guerre contre le terrorisme dans le nord du Mali incitent les pays de la région à repenser leurs politiques économiques.

L'attaque lancée en janvier par un ancien émir d'al-Qaida contre le complexe gazier d'In Anemas visait directement le coeur financier de l'Algérie.

Pour certains membres des milieux des affaires, cette attaque doit être un véritable signal d'alerte.

Il y aura "un avant et un après In Anemas", a déclaré le président du géant algérien des jus de fruits NCA Rouiba au quotidien El Watan.

"Les Algériens sont maintenant dans l'obligation de diversifier leur économie, dont In Anemas a mis en lumière la vulnérabilité", a expliqué Slim Athmani.

Le secteur du gaz et du pétrole représente en effet 97 pour cent des expor-

tations algériennes et deux tiers des recettes de l'Etat. Avec une production de 78 milliards de mètres cubes en 2011, l'Algérie se classe au neuvième rang mondial des producteurs de gaz naturel.

"Une certaine méfiance s'est installée et il faudra du temps pour que la confiance revienne", a déclaré Hocine Malti, ancien responsable de la Sonatrach. De l'étranger, les patrons des grandes entreprises délivrent pourtant des messages rassurants.

"Il n'est pas question que les entreprises françaises quittent l'Algérie", a déclaré Laurence Parisot, patronne du MEDEF (la fédération du patronat français), sur France 2.

L'attaque d'In Anemas aura cependant une incidence sur le secteur du tourisme dans le désert algérien, a toutefois mis en garde Hamdaoui Ahmed, président de l'Association des agences de voyage de Tamanrasset.

"Les agences touristiques locales en payeront le prix fort", a-t-il expliqué à Magharebia.

La Mauritanie voisine ressent elle aussi les retombées économiques du terrorisme.

Au lendemain de cette prise d'otages en Algérie, les autorités mauritaniennes ont renforcé la sécurité dans les sites miniers. Mais l'action militaire destinée à chasser le groupe islamiste Ansar al-Din et ses alliés d'al-Qaida du nord du Mali pèse également sur les coffres mauritaniens.

"La guerre se fait sentir. La plupart des commerçants qui se ravitaillent au Mali ont fini par baisser rideaux. Dans le secteur des transports, la situation n'est pas meilleure. Les bus qui desservent le Mali n'atteignent plus leur terminus, Bamako, faute de clients", explique le journaliste Assan Disallo.

L'attaque d'In Anemas et la guerre au Mali ont également eu des répercussions sur l'important secteur du tourisme en Mauritanie.

"Ces attaques ont eu des effets désastreux sur l'industrie touristique qui commençait à prendre son envol", a expliqué à Magharebia Ely Ould Maghlah, spécialiste de la sécurité en Mauritanie.

"Ce secteur a été fortement éprouvé", a-t-il ajouté. "La baisse de la fréquentation a atteint plus de 70 pour cent."

Source : magharebia.com

Marocains du Monde

Zoom sur la communauté marocaine du Monde

La communauté marocaine à l'étranger, avec ses nouvelles générations, doit-elle avoir des représentants politiques dans les pays d'accueil ou se contenter de le faire dans son pays d'origine? Le comment du Pourquoi.



Par Jamal Eddine Ryane

La représentation politique de la troisième génération et des autres générations à venir dans les pays d'accueil serait plus efficace, bien que son apport soit relativement faible actuellement. Déjà, elle commence à donner ses fruits par l'accès même à des postes de décision: Ministre, Secrétaire d'Etat, Elus, etc. . A titres d'exemples Rachida Dati, Najat Bellekacem, Ahmed Aboutaleb, et autres...

Du moment que la dernière génération a intégré le monde de la politique, les autres générations suivront l'exemple et en masse. Force est de demander quels seraient les dossiers à traiter, concernant leur communauté. Ils résident dans un pays où ils connaissent parfaitement ses lois et ses droits ; en l'occurrence, ils connaissent les ennuis des Marocains du Monde.

Mais pour quel type de représentativité à l'égard de leur pays d'origine ?

En priorité, ils sont et seraient censés œuvrer pour la promotion de la citoyenneté de leur communauté à l'étranger. Ils bénéficient de la naturalisation; donc ils devraient exercer leur citoyenneté complètement. Ainsi, ils pourraient défendre les droits politiques, économiques, sociaux et culturels, dans la langue de leur pays d'accueil. Ils y sont installés en définitive: Leur apport en la matière est crucial.

Mieux donc est de constituer une force d'influence partageant des intérêts communs, en vue de faire pression sur les décideurs des pays d'accueil car ils sont en face d'une panoplie de problèmes freinant leur intégration complète.

Les Marocains du monde face à l'Islamophobie ?

D'abord, depuis les événements du 11 septembre 2001, les MRE, et là, j'ouvre la parenthèse sur le type de nomination: Communauté marocain du Monde ? Marocains du Monde ? Diaspora ? etc.), comme tous les Arabes, doivent montrer le meilleur d'eux-mêmes afin de contrer la montée de l'Islamophobie, et par là, la

recrudescence du racisme . L'islamisme en constitue le hic majeur. Que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis, l'affluence des "barbus", habillés à l'Afghan et exerçant de petits commerces aux portes des mosquées (je donne l'exemple du quartier Astoria à New-York ou nous voyons des crêpes marocaines qui se vendent) , accentue les préjugés .

La Double exclusion?

Ensuite, nos ressortissants souffrent de l'exclusion aussi bien dans les pays d'accueil que dans leur pays d'origine: Ils sont rarement appelés pour faire part de leur avis parce qu'ils sont Arabes, musulmans ... Et c'est là où nos politiciens sont appelés à assumer leur entière responsabilité puisqu'ils y sont concernés. Et le même sort le subissent au niveau de leur pays d'origine !

La Femme Marocaine du monde

La question de la femme "MRE" constitue une épine dans le pied et demande beaucoup de réflexion certes, mais aussi des décisions concrètes. C'est la partie immergée de l'iceberg. A titre d'exemple: le divorce, la femme l'obtient dans le pays où elle a son domicile conjugal. Cette décision ne vaut rien mais la procédure de le faire valider par les tribunaux de son pays d'origine reste les plus compliqués ! Sachant qu'il y a des conventions entre son pays d'origine et son pays d'accueil.

Elle est souvent victime de préjugés physiques, matériels et moraux. Nous citons les cas de la pension alimentaire des enfants, de la confiscation de ses papiers par son époux ou sa belle famille en cas de décès de l'époux. Mais cette situation prend des dimensions vaines et vertigineuses d'un pays à un autre...

Dans les pays du Golf par exemple: les ennuis sont épineux et des fois même inhumains. La femme qui part y travailler ne peut le faire que par l'intermédiaire d'un garant (kafil) , une sorte de parrainage unique en son genre ! Or, dès son arrivée, son passeport est confisqué par ce "parrain", et combien sont celles qui se sont trouvées impliquées dans des réseaux de mafia de la prostitution

Pourquoi avons-nous besoin d'une bonne représentation de politiciens marocains résident à l'étranger ?

L'intervention des politiciens des Marocains du Monde serait plus efficace s'ils avaient une représentativité au sein des conseils marocains chargés des MRE, comme la Constitution la leur garantit dans les articles 16, 17 et 18. Et pas seulement ça: il est temps de faire appel aux nombreuses compétences de la communauté marocaine de l'étranger pour des postes de responsabilité ou des points focaux des départements ministériels clés, en qualité de conseiller...

Tous les domaines sont à prendre en considération, notamment, l'économie, le tourisme, le développement humain, mais la question de la Femme, doit être l'une des priorités à tenir en considération.

Surtout que le problème des femmes se pose avec acuité dans les pays arabes et principalement ceux du Golf. A la différence des autres régions du monde, l'émigration est strictement individuelle. L'arrivée de quelques 100.000 femmes vers la fin du siècle dernier, début de ce siècle, via de louches contrats de travail, empire leur situation. Le mutisme des autorités marocaines ne peut plus être tolérable ! Le devoir appelle à la libération de ces filles, de ces femmes taxées de "filles de joie" de "vendeuses de charmes", du joug des pétrodollars ! Ainsi beaucoup de Marocaines se trouvent dans un attrape - nigaud scellé, vu cette réputation que le Maroc est devenu un champion dans l'exportation et le business du sexe.

Autre constat que nos politiciens MRE doivent prendre en considération face au mutisme de l'Etat marocain, c'est l'attitude hostile des pays arabes à l'égard des immigrés qui n'ont pas le droit d'acquiescer un bien immobilier. Nous citons les cas de l'Algérie, de la Lybie et de l'Arabie Saoudite. Et ceci est favorisé au nom des considérations diplomatiques entre pays frères.

La 3ème génération un espoir et un avenir pour tous ?

Comme c'est déjà cité ci -haut, l'intégration de la troisième génération dans le monde politique a marqué un bon point. Elle le sera encore mieux pour les générations à venir, dans leur pays d'accueil, et parallèlement au Maroc.

Le premier défi à relever consiste à améliorer la condition socio - économique de la majorité de nos ressortissants, en France, en Belgique, en Espagne, en Italie, aux Pays - Bas... Ils habitent dans des HLM ou dans des faubourgs, quartiers sous - équipés en infrastructures socio -culturelles. Il y a juste des annexes administratives.

Le logement: est l'un des aspects les plus inquiétants. L'habitat est un facteur discriminatoire du moment qu'ils sont enfermés dans des sortes de ghettos ou il n'y a pas de respect de la vie privée, en raison des descentes continuelles de la police. Le rôle des politiciens est de désenclaver ces " zones interdites " afin de bannir cette représentation négative que les Européens se font des immigrés. Or politiquement, l'Europe se désintéresse et ce sont les leurs qui doivent prendre la relève.

On a une communauté bien qualifiée ?

On ne doit pas négliger les Marocains qui ont fait preuve de compétences dans les domaines des sciences, de la médecine et de l'ingénierie. Des surdiplômés qui excellent dans leurs disciplines mais qui sont considérés comme du prolétariat intellectuel. En d'autres termes, on leur donne rarement la chance d'accéder à des postes de décision bien qu'ils jouissent d'avantages sociaux plus larges. La question se pose aussi dans l'autre sens: Pourquoi le pays d'origine ne fait pas appel aussi à eux?

Même si l'Europe se déclare "la gardienne de la démocratie", elle se comporte avec autant de répugnance envers les habitants d'origine maghrébines. Les politiciens MRE sont appelés à s'opposer aux discours creux et sans lendemain de la part des décideurs marocains, à mettre en œuvre une feuille de route susceptible de changer cette politique qui ne voit dans les ressortissants qu'une source de devise.

L'argent devient le commandeur de toute relation. Là, nous avançons encore que la représentation politique de la troisième génération et des générations à venir est indispensable au sein des différents Conseils des MRE et non au Parlement Marocain.

Pour nos ressortissants établis dans le nouveau continent, ils ont moins d'ennuis certes, mais eux aussi ont leur part de marginalisation quant à l'accès aux postes de décision !

Hormis l'émigration par loterie et qui ne dépasse pas cinq mille personnes, c'est une diaspora issue de la classe moyenne, sinon aisée. Ce qui ne lui épargne guère de subir le mal-être des conduites xénophobes dans des pays défenseurs des droits de l'Homme, à savoir le Canada et les Etats-Unis. Encore une fois, les politiciens MRE doivent prendre des initiatives pour que cette diaspora marocaine soit reconnue par ce qu'elle fait et développe dans les pays d'accueil. Leur devoir les appelle à faire face à la croisade d'intolérance et de discrimination contre l'Arabe et le musulman. Leur finalité se rattache à revendiquer leurs droits, leur statut de citoyen et la légitimité de leurs spécificités et de leur personnalité.

Une Diaspora qui peut jouer un effet levier pour le développement de son pays

Sans perdre pour autant leur authenticité, les Marocains du Monde constituent des minorités actives et épousent le mode de vie local. C'est une clé incontournable de la solidarité et de la coopération. Reste que leurs représentants politiques doivent éradiquer leur marginalisation. Les jeunes de la diaspora marocaine représentent un enjeu électoral du moment que tous les partis politiques leur offrent des places éligibles sur les listes des candidats. Mieux vaut en profiter pour apporter un changement notable dans le regard porté par la société adoptive sur les gens issus de l'immigration marocaine ; sans omettre de faire en sorte que le Maroc intègre sa politique de migrations internationales dans une dynamique de progrès national et de mondialisation et ose mettre en œuvre , avec ses ressortissants , une coopération claire et constante

Des associations de marocains résidant à l'étranger appellent à l'organisation d'un forum MRE au Maroc et expriment leur attachement au CCME à Paris, le Samedi 26 Janvier dernier

Nous, cadres et acteurs associatifs de l'immigration Marocaine, signataires du présent communiqué, issu de notre réunion du 26 janvier à Paris, entendent s'adresser aux hautes autorités Marocaines et à l'opinion publique afin de leur faire part des revendications et recommandations ci-dessous :

Nous pensons qu'il est temps que l'Etat Marocain prenne au sérieux les attentes de sa diaspora et s'engage dans le débat de la mise en œuvre effective des articles 16, 17, 18, 30 et 163 de la Constitution, qui touchent à ses droits civiques et politiques.

Le CCME, la maison commune de tous les Marocains du Monde

Si parmi les signataires figurent les plus acharnés adversaires de la gestion du CCME durant son premier mandat, il n'en demeure pas moins que nous avons exprimé à maintes reprises notre attachement à Majless Al-Jalia (Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger), conformément à l'esprit des discours fondateurs de sa Majesté le Roi des 6 novembre 2005 et 2006.

Cinq ans après la création du CCME et un an après la fin du mandat légal de ses membres, force est de constater qu'aucun avis consultatif n'a été rendu conformément à son Dahir de création.

Ceci témoigne non seulement de l'irresponsabilité du Président, mais aussi de son mépris à l'égard de l'ensemble des Marocains de l'Etranger.

Pour un CCME rénové avec une présidence exclusive

Il est nécessaire et urgent que le CCME ait une Présidence à temps plein, afin de construire la transition vers un CCME rénové en mesure de relever les défis futurs, qui reflète les attentes et les aspirations des MRE.

Cette rénovation doit se faire dans la sérénité, en concertation avec le tissu associatif MRE dans un esprit d'écoute et de dialogue amorcé lors de la rencontre de Casablanca du 15 septembre 2012.

Nous sommes déterminés à défendre cet acquis et à combattre toute tentative visant à neutraliser cette institution ou de la diluer dans le cadre d'un quelconque projet général ou étude obscure.

Le Ministère chargé des Marocains

résidant à l'étranger

Nous, signataires de ce communiqué, attachés aux principes et aux valeurs de démocratie, de liberté, de justice sociale et de participation citoyenne, nous dénonçons de la manière la plus ferme la politique d'exclusion menée par le Ministère des MRE à l'égard d'une partie de la diaspora. Et il va sans dire que cette politique aura, à terme, des conséquences négatives.

Le dossier MRE ne peut continuer à souffrir des aléas du changement de majorité, ou servir de marchandage pour satisfaire l'exigence d'équilibre politique au sein des gouvernements successifs.

Il s'agit d'une question stratégique qui relève de l'intérêt suprême de la nation. Elle nécessite donc une stabilité dans la gestion et une continuité dans la vision.

C'est la raison pour laquelle nous plaidons pour la suppression du Ministère chargé des MRE et son remplacement par un haut-commissariat qui garantit la continuité et la permanence dans la gestion de ce dossier servant ainsi l'intérêt du pays et de l'immigration Marocaine.

Appel pour la tenue au Maroc, des assises de la participation citoyenne des MRE

Au moment où notre pays s'engage dans des réformes démocratiques profondes, portées par l'ensemble des forces vives de la nation, nous ne pouvons que réitérer nos exigences et nos revendications pour une participation réelle et plus large, ouverte à tous les citoyens Marocains sans aucune exclusion.

Cela commence par la mise en application, de la nouvelle constitution ainsi que les recommandations de Sa Majesté le Roi en matière d'extension des droits civiques aux membres de la communauté Marocaine de l'étranger.

Nous émettons à cette occasion un appel à toutes les forces vives de la société civile et politique Marocaine, pour une réflexion et un débat participatif sur le devenir de l'immigration Marocaine et ses relations avec le pays d'origine, sur sa participation large et effective dans les différentes institutions, sur le futur du CCME et l'harmonisation des intervenants dans le champ MRE.

Royal Air Maroc lance l'enregistrement en ligne ou webcheck-in

Royal Air Maroc vient de lancer l'enregistrement en ligne avant les vols, une procédure destinée à économiser le temps, à éviter les files d'attente, indique un communiqué de la compagnie.

Le client pourra ainsi accéder à la rubrique "webcheck-in" sur le site de la compagnie pour confirmer sa réservation, s'enregistrer et imprimer la carte d'embarquement de 24 heures à 2 heures avant l'heure du vol, ajoute le communiqué, citant entre autres avantages de ce service la possibilité pour le passager de choisir son siège et le cas échéant de le modifier.

Une fois à l'aéroport, le client désireux d'enregistrer ses bagages n'a qu'à les déposer au comptoir dédié à leur enregistrement (le Bag Drop) avant d'aller accomplir les formalités d'accès à la zone d'embarquement (police et douane). Le passager sans bagages ou voyageant avec un bagage à cabine peut avec sa carte d'embarquement se

rendre directement en zone d'embarquement, explique la compagnie.

L'enregistrement par Internet est disponible pour les vols programmés à partir du Maroc vers tous les pays sauf l'Espagne, les Etats Unis, l'Italie, l'Allemagne, le Canada et l'Angleterre. Les clients de Royal Air Maroc peuvent également recourir à ce service depuis l'étranger notamment Paris, Londres, Amsterdam, Milan, Beyrouth, Istanbul, Toulouse, Strasbourg, Nice, Lille et Lisbonne.

En outre, la RAM met à la disposition de ses passagers des bornes libre-service installées aux aéroports leur permettant de s'enregistrer sans passer par les comptoirs d'enregistrement et d'accéder rapidement aux salles d'embarquement. Ce service est, pour le moment, disponible à l'aéroport Mohammed V de Casablanca et la compagnie s'emploie à le déployer prochainement dans d'autres aéroports du Royaume.

Finaliste pour la finale nationale des Jeux du Québec 2013

Le jeune athlète, Abdesalam Bouzkeria, de l'école des champions olympiques de Taekwondo (Montréal) s'est mérité une place au sein de la délégation des athlètes de la région de Montréal Concordia pour les prochains Jeux

du Québec.

L'épreuve de Taekwondo olympique accueillera, à Saguenay, du 2 au 9 mars prochain, des athlètes de catégorie U-13 ceintures vertes et bleues barre rouges provenant des différentes régions du Québec.



De gauche à droite : Azouay Mohamed El Mehdi, Abdessalam Bouzkeria, Me Abdel Ilah Es Sabbar, Fadi Ferchichi et Olivier Vinet Savard

Le maire de Montréal, M. Michael Applebaum, et le responsable du transport au comité exécutif, M. Réal Ménard, ont fait part au ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités du gouvernement du Canada, l'honorable Denis Lebel, par le biais d'une lettre, de l'appui de Montréal au projet du nouveau pont Champlain à huit voies, dont deux seraient réservées au transport collectif.

MONTREAL, le 3 févr. 2013 - Outre cet appui, Montréal précise aussi dans cette lettre sa ferme volonté que soient intégrés des éléments structurants pour le développement de Montréal.

« Le nouveau pont doit répondre à des critères de fluidité de la circulation dans la région métropolitaine, de développement durable et économique, considérant que 20G\$ de marchandises transitent chaque année sur ce lien routier. Le design doit aussi marquer l'imaginaire collectif en ce début de siècle et contribuer à bâtir notre futur. C'est ce que nous souhaitons pour cette nouvelle porte d'entrée de Montréal », a affirmé le maire Michael Applebaum.

Afin que ce levier soit un atout solide au développement de notre métropole pour les prochaines décennies, l'administration insiste pour que l'ensemble de la conception, de la construction et de la gestion de l'ouvrage s'inspirent de quatre principes directeurs.

1- Un investissement public : le juste retour pour tous les contribuables de la région métropolitaine Transport Canada souhaite implanter un péage sur le futur pont. La Ville de Montréal ne s'y oppose pas, mais réclame un apport de fonds publics significatif pour financer l'infrastructure. Il serait inéquitable, même dans une vision d'utilisateur/payeur, que seuls les automobilistes paient la note, alors que les citoyens de la région métropolitaine contribuent au trésor public par leurs impôts.

2- Un arrimage cohérent : un des éléments forts d'une stratégie de développement durable Avec un débit de circulation annuel de 60 millions de véhicules, il est fondamental de favoriser le transfert modal vers le transport collectif. Deux voies sur le pont y seront dédiées. La Ville de Montréal considère que l'ajout d'un système léger sur rail (SLR) serait l'alternative la plus

efficace en terme de fluidité et la plus structurante pour consolider le corridor urbain Bonaventure-Champlain-Taschereau, le secteur Griffintown, qui est en pleine effervescence, et le centre-ville.

3- Un équilibre à préserver : afin de prévenir l'éclosion anarchique de nouveaux bouchons, établir un péage uniquement sur le pont Champlain risquerait de causer des déséquilibres au niveau de la circulation sur les autres liens qui traversent le Saint-Laurent. Il faut avoir une vision d'ensemble cohérente. C'est pourquoi la Ville réitère la nécessité d'implanter un péage métropolitain qui permettrait une meilleure planification. Une part importante des sommes recueillies devrait servir à financer le système de transport collectif.

4- Un atout touristique de plus : une pièce architecturale marquante Porte d'entrée majeure de Montréal, le nouveau pont Champlain doit contribuer à l'image de marque internationale de la cité. En conséquence, Montréal demande que le nouveau pont Champlain fasse l'objet d'un concours d'architecture international de design tenu par Transport Canada.

« Nous souhaitons travailler de concert avec nos différents partenaires impliqués à la planification de cette grande infrastructure, qui contribuera à consolider l'activité économique de la région métropolitaine et permettra une meilleure fluidité de la circulation dans une perspective de développement durable, tout en confirmant le caractère attractif de notre métropole » a conclu M. Réal Ménard.

Source : cabinet du maire et du comité exécutif

Maroc - Réforme des régimes de retraites : La Commission technique propose un système bipolaire

La Commission technique chargée de la réforme des régimes de retraites a élaboré un mémorandum dans lequel elle propose la mise en place d'un système de retraite bipolaire: un pôle public et un pôle privé. C'est ce qu'a déclaré le chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, à l'issue de la réunion de la Commission nationale chargée de la réforme des régimes de retraites.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux de la Commission nationale chargée de la réforme des régimes de retraites réunie, mercredi à Rabat, pour examiner le mémorandum élaboré par la dite commission technique, Abdelilah Benkirane a précisé que ce document constituera une feuille de route.

A dessein, le mémorandum suggère la mise en place d'un système de retraite bipolaire: un pôle public et un pôle privé.

Le pôle public devra regrouper les régimes de retraites civils et collectifs pour assurer le versement des pensions des retraités. Le pôle privé quant à lui vise à renforcer la situation financière de la Caisse nationale de sécurité sociale et sa base juridique, afin de lui permettre d'élargir la couverture sociale aux autres catégories de la population active, autres que les salariés.

Le deuxième volet de la réforme qui s'avère urgente, consiste à introduire des modifications au régime de retraite civil qui se trouve dans une situation critique par rapport aux autres régimes et ce, afin de renforcer son assiette financière et repousser éventuellement son déficit.

«Nous allons œuvrer à trouver une formule consensuelle fondée sur l'esprit de citoyenneté, dans le but d'adopter une réforme appropriée pour notre pays en s'inspirant des expériences réussies dans ce domaine au niveau international.» (Abdelilah Benkirane, Chef du Gouvernement).

Dans une déclaration à la presse, Nizar Baraka, ministre de l'Economie et des finances, a affirmé quant à lui que le plan d'action mis en place par la Commission technique chargée de la réforme des régimes de retraites tend à assurer la viabilité des systèmes de retraites, et d'œuvrer pour une réforme globale.

Ce plan préconise également l'élargissement et le renforcement de la couverture sociale pour toucher une plus large catégorie de la population active.

Source : aufaitmaroc.com



قال النبي صلى الله عليه وسلم:-
وَأَنَا وَكَافِلُ الْيَتِيمِ فِي الْجَنَّةِ هَكَذَا
(وَأَشَارَ بِالسَّبَّابَةِ وَالْوَسْطَى وَفَرَّجَ بَيْنَهُمَا شَيْئًا)
رواه البخاري



SOUPER BENEFICE

au profit des ORPHELINS nécessiteux

حفل عشاء خيري لفائدة الأطفال اليتامى



Chants: groupe madih du Québec
et d'autres surprises

Bufet adulte: salades ,viande halal, poulet, poisson et dessert

Buffet enfant: brochettes et salades

Prix des billets:

Adulte 30\$

Activités pour enfants 10\$
(jeux gonflables, jeux Xbox)



SVP Réservez : Tél.: 1855ORPHELIN ou 514-796-7479

www.orphansun.org

Nous remercions nos commanditaires



\$\$\$\$
Afficher pour la bonne cause!
Commanditer le souper, c'est soutenir les orphelins
Pour afficher dans cet espace, appeler
514- 796-7479

Marocains du Monde

Le réseautage des Marocains résidant à l'étranger De Nouzha Chekrouni à Abdellatif Maazouz

Maghribcom vient d'être relancé le 31 janvier dernier à Casablanca par le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des marocains résidant à l'étranger, M. Abdellatif Maazouz... La continuité du FINCOME... enfin !



Lancement du portail Maghribcom par le ministre Abdellatif Maazouz



Maroc, tout en confortant leur insertion dans les pays d'accueil.

La mise en place de "MAGHRIB-COM" répond aussi au besoin d'un Maroc en grande mutation, a-t-il dit, soulignant qu'elle intervient dans un contexte national et international caractérisé par une compétition internationale sur le marché des compétences dans lequel la mobilité des talents tend à devenir une règle de son fonctionnement.

"MAGHRIBCOM", qui devrait assurer un cadre de collaboration et de partenariat interactif entre les Marocains du monde et les acteurs publics et privés marocains, fonctionne comme un réseau social où se rencontrent virtuellement (à travers la toile) les acteurs nationaux (Etat, entreprises publiques et privées et associations) établis au Maroc et les compétences marocaines vivant en terre d'émigration.

L'approche ayant présidé à la mise en place de cette plateforme s'articule autour de quatre axes, à savoir identifier et segmenter la demande marocaine en compétences pour chacun des secteurs répertoriés, accompagner et encadrer les réseaux thématiques ou géographiques de compétences, inscrire les projets (actuels ou futurs) et mobiliser les moyens humains et logistiques pour la mise en œuvre de la politique globale d'intégration des compétences.

Les Marocains résidant à l'étranger constituent une communauté d'environ 5 millions de personnes, a indiqué le ministre, ajoutant que différents horizons professionnels caractérisent l'expertise et l'expérience acquises par cette communauté, qui peuvent être mises au service du développement global du Maroc moderne.

Et de préconiser que "MAGHRIB-COM" permettra aussi aux pouvoirs publics de mieux connaître le potentiel de ses citoyens de l'étranger, à l'entreprise marocaine de mieux identifier et utiliser les compétences émigrées, aux Marocains de l'étranger de cerner le marché de l'offre et de la demande dans leur pays en termes de profils et de projets.

Source : MAP

Nous ne disons pas «né» mais bel et bien «relancé»; eu égard à l'initiatrice du concept... Car la naissance de ce concept (et il faut rendre à Nouzha Chekrouni ce qui appartient à Nouzha Chekrouni) a eu lieu le 25 mai 2007 sous le nom de FINCOME.

FINCOM (Forum des compétences Forum International des Compétences Marocaines à l'étranger) sonnait comme un appel à l'intention de la diaspora marocaine pour venir s'investir et investir dans son pays d'origine.

- FINCOME ? (Où êtes vous?)

- Présents ! Ont répondu, le 26 et 27 mai 2007, à Casablanca, 200 participants, « représentant la diaspora des résidents marocains à l'étranger (MRE), jeunes et moins jeunes, tous actifs et heureux de retrouver leur pays d'origine » (Raja Kantaoui, Le Matin)

Lors du lancement officiel du FINCOME par le premier ministre marocain, il fut précisé qu'il s'agit d'un « appel aux différentes compétences de la diaspora marocaine, pour accomplir des missions, sur place et / ou à distance, en appui ou dans le cadre des programmes de développement de leur pays d'origine, sur la base du volontariat et d'un engagement Déontologique ».

Le réseautage des compétences marocaines à travers un portail (www.foncome.ma) fut lancée.

Le chantier fut gigantesque, mais que peut faire un ministre dont le département n'avait quasiment pas de budget et qui, en plus, était sous la tutelle d'un autre ministère (Le ministère des affaires étrangères et de la coopération) ?

Le Maroc n'a eu un vrai ministère pour s'occuper des MRE qu'avec l'arrivée de M. Mohammed Ameer. Tout en gardant dans l'esprit le concept et la stratégie du FINCOME, le successeur de Mme Chekrouni aurait privilégié une approche basée sur un «contact humain direct», s'appuyant sur le tissu associatif et sur sa nouvelle com-

posante : les réseaux et les forums des compétences marocaines à l'étranger.

Les résultats seraient mitigés

Mais cette approche aura au moins le mérite d'avoir mis le doigt sur le bobo : Les MRE seraient encore traumatisés par les séquelles laissées par les amicales (des années de plomb) ainsi que par leurs dirigeants. La méfiance est de mise et peu de vraies compétences embarquent dans le tissu associatif aux structures et encadrement vieillissants.

Or le fait de bouder les associations, ne signifierait pas un déni du Maroc : Ceux et celles qui ont à cœur le développement de ce Maroc veulent avoir des interlocuteurs directs (dans le pays d'origine) et rejetteraient toute forme de tutelle... Surtout celle venant d'associations dont le discours ne cesse de parler des générations futures mais qui oublie de se regarder dans le miroir du temps pour voir à tel point certains de leurs cadres ont vieilli ! Ces mêmes associations qui, dans leur myopie, n'arrivent pas à voir que les « générations de demain » dont ils truffent leur discours démodés sont déjà celles d'aujourd'hui, celles des NTIC... Celles des réseaux sociaux ! Et du coup les rives des mers et des océans se confondent sous l'effet d'un simple clic !

MAGRIBCOM vient à point !

Il fut lancé par M. Maazouz comme on aurait lancé un (autre) jeu de mots (Votre Maroc) auquel certains récalcitrants seraient tentés de répondre comme le chanteur feu Fouiteh «Aw malou lou !» (Qu'est-ce qu'il a notre Maroc?) . Mais le temps est aux réponses, aux réactions et aux prises de positions responsables : Ce ne sont pas les jeux de mots qui dérangent mais l'incapacité d'aller jusqu'au bout des discours. MAGHRIBCOM est capable de faire sortir de vraies compétences de leurs retraites !

Par Abderrahman El Fouladi

Le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger a lancé, le 31 janvier 2013 à Casablanca, une plateforme virtuelle dédiée aux compétences marocaines du monde baptisée "MAGHRIBCOM" (www.maghribcom.gov.ma).

Cette plateforme, lancée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, se veut une passerelle interactive qui met en relation les acteurs institutionnels, économiques et sociaux du Maroc avec l'expertise, le savoir et le savoir-faire des citoyens marocains ayant choisi l'émigration comme projet de vie ou de carrière, a souligné le ministre délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger, Abdellatif Maazouz.

"MAGHRIBCOM" a l'ambition de servir de cadre formel de mise en circulation de l'information en termes d'opportunités d'affaires, de collaboration ponctuelle, d'investissement ou d'emploi, a-t-il indiqué, notant que son objectif est de servir de tremplin pour établir des partenariats gagnant-gagnant entre les opérateurs économiques, les universités et les institutions de recherche au Maroc et les compétences marocaines résidant, de manière temporaire ou permanente, à l'étranger.

Ouverte à différents secteurs d'activités (techniques, scientifiques, industrielles, agricoles, commerciales, sociales, culturelles, artistiques, sportives...), cette plateforme se donne comme objectif prioritaire de canaliser des compétences marocaines là où elles se trouvent, et de mettre à leur disposition les moyens de contribuer directement au développement intégré et durable du

Au Mali, tous ceux qui ont la peau claire sont menacés de mort !

Malgré la libération du nord par l'armée française, les réfugiés qui ont fui la région craignent toujours de rentrer chez eux.

Les populations touaregs, arabes, où parfois même peuls, qui ont la peau claire, ont aussi été nombreuses à fuir les représailles menées par l'armée malienne. Assimilées aux islamistes, plusieurs d'entre elles ont été exécutées.

Bello n'arrive pas à oublier l'arrivée brutale des islamistes dans sa ville natale Gao. Cette mère de trois enfants de 28 ans a été contrainte de fuir avec toute sa famille à Bamako. Aujourd'hui encore, la colère est perceptible dans sa voix lorsqu'elle raconte la manière dont les islamistes ont fait leur entrée dans cette localité stratégique du Nord-Mali. « Ils sont entrés dans la ville avec des fusils, grenades. Ils ont tout cassé, occupé les gendarmeries ! On ne pouvait plus aller au marché acheter des condiments, ils étaient partout ! On avait plus de nourriture. Toutes les boutiques étaient fermées. Comme la situation devenait dangereuse, j'ai décidé avec famille de fuir ».

Sur le chemin de sa fuite, la jeune malienne se heurte à plusieurs problèmes. Les transporteurs voyant que les déplacés étaient de plus en plus nombreux, en ont profité pour augmenter le coût du transport. « Au lieu de 15.000 Fcfa, ils ont monté les prix à 40.000 Fcfa. En plus, ils ne voulaient pas prendre nos bagages encombrants car nous étions trop nombreux », explique Bello.

Des membres du MNLA ont violé des femmes !

Pour la jeune réfugiée, les rebelles du mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) sont les principaux responsables de la crise que vit actuellement son pays. « C'est le MNLA qui a ouvert la porte aux islamistes. Car ils sont rentrés dans Gao bien avant que les islamistes n'arrivent. Ils ont volé de l'argent aux personnes qui vivaient là-bas ».

Pis, « ils ont violé plusieurs femmes ! Le MNLA est la cause première de nos souffrances, ce sont tous des bandits, on ne sait pas ce qu'ils veulent ni ce qu'ils cherchent or le Mali est un pays laïque ». Comme d'autres de ses compatriotes, Bello craint toujours de retourner vivre à Gao. Selon elle, même si l'armée française est présente, les islamistes eux ne sont pas partis.

Certes les réfugiés qui résident à Bamako sont en sécurité. Mais leur vie est loin d'être de tout repos. Leur quotidien est rude. Ils se heurtent en effet à de nombreuses difficultés. « Nous sommes dans une situation très critique ! Parfois nous n'avons même pas de quoi manger. Il est très difficile pour les plus jeunes de se rendre à l'école. Les moyens de transport sont réduits. Rien ne bouge », raconte de sa voix fluette Dana Bana, jeune diplômée en gestion de 26 ans, originaire de Tombouctou. Comme nombre des déplacés du nord-Mali, elle cherche du travail et tente de trouver un logement décent.

Vie rude à Bamako

Même son de cloche pour sa compatriote Aicha qui a cinq enfants en bas-âges en charge. Elle a fui Tombouctou au lendemain de l'arrivée des islamistes qu'elle a croisés vers un fleuve. « Ici la vie est dure. Je dois m'occuper seule de mes enfants car mon mari s'est enrôlé dans l'armée malienne. Pour le moment, je ne compte pas retourner à Tombouctou. La situation est toujours très tendue. »

Pour Dana, le plus dur est le fait d'avoir laissé ses parents à Tombouctou. La jeune diplômée en souffre beaucoup. Aujourd'hui, elle ne rêve que d'une chose, repartir vivre auprès des siens. Elle a été contrainte de quitter la ville deux semaines après l'arrivée des islamistes. « Lorsqu'ils sont arrivés, ils tiraient au hasard en l'air. Mon frère a reçu une balle perdue et nous avons dû rapidement l'évacuer », confie-t-elle.

Dana a également été victime de la charia imposée par les islamistes. « Un jour, ils m'ont surprise à visage découvert sans le voile avec quatre autres femmes. Ils nous ont arrêtées et donné chacune 10 coups de fouet. Au bout de trois jours, ils nous ont finalement libérées ». Après cet événement, « j'ai décidé de fuir. J'ai pris une pirogue jusqu'à Mopti pour venir à Bamako. »

« Les réfugiés ont subi un profond traumatisme », note Amadou Coulibaly, chargé de l'accompagnement social au sein de l'ONG des expulsés du Mali. « Nous avons tous les profils, certains ont été amputés par les islamistes, d'autres ont subi des violences, des femmes ont été victi-

mes de viols. Il va falloir beaucoup de temps pour qu'ils puissent se remettre de tout ce qu'ils ont vécu », souligne l'humanitaire.

« Les Peuls et Sonrai à la peau claire aussi sont en danger »

Au nord du Burkina Faso, dans le camp de Montéo, un nombre important de touaregs s'y sont réfugiés pour fuir les représailles menées par l'armée malienne, qui les assimilent aux islamistes en raison de leur peau claire. Certains sont venus à pied. D'autres sur des ânes. « Ils

lui, évité la mort de justesse : « Ils m'ont poursuivi pour me tuer. Heureusement que j'ai pu m'enfuir à temps ! » Aujourd'hui, « nous voulons retourner dans le nord mais nous ne savons pas comment faire », déplore Zaki ag Mohamed. « Tout a été détruit ! »

Par Assanatou Baldé, afrik.com

sont arrivés en grand nombre. Et sont actuellement dans une grande détresse. Il faut que l'armée malienne cesse les exactions », selon le responsable du camp ag Mohamed.

« Actuellement au Mali tous ceux qui ont la peau claire sont menacés de mort. Les Touaregs et Arabes ne sont pas les seuls concernés, les Peuls et Sonrai qui ont le teint clair aussi peuvent aussi être exécutés », affirme Zaki ag Mohamed. Le jeune touareg de 36 ans, père de 3 enfants, originaire d'une localité proche de Tombouctou, est arrivé il y a tout juste une semaine au camp de Montéo.

« Nous avons fui sans rien apporté avec nous. Les militaires ont saccagé nos commerces, nos maisons, ils ont tout détruit. Dès lors que tu as le teint clair, on te considère comme un islamiste et tu deviens une cible facile », raconte le réfugié. D'après lui, de nombreux bergers ont été exécutés par les soldats maliens. « J'ai vu des gens mourir devant moi ».

Ce Touareg, chauffeur de taxi à Gao, sous couvert de l'anonymat a,

Les Parisiennes peuvent porter le pantalon en toute légalité C'est officiel !

Depuis jeudi 31 janvier, les Parisiennes peuvent choisir de porter ou non un pantalon, sans risquer de peine d'emprisonnement. Beaucoup l'ignoraient, mais une "ordonnance concernant le travestissement des femmes" datant de 1800 était encore en vigueur dans la capitale française. A la demande du ministre du droit des femmes, elle a enfin été abrogée par une publication au Journal officiel.

Source : Journal « Le Monde »

Majid Aït Mohamed réagit à un article publié dans le quotidien d'Oran sous le titre de «L'Etat guerrier » par Djamel Labidi, mettant en exergue à la tendance belliqueuse de la France qui serait en train de renouer avec son passé colonial



Par Majid Ait Mohamed

Si l'islamisme a été une création servant les intérêts des nations en lutte contre le communisme (l'occident et surtout l'Amérique qui en est le père spirituel) et qui s'est retourné contre eux, tel n'est pas le cas, me semble-t-il, dans la plupart des pays musulmans, où idéologiquement il est ancré sous diverses formes, particulièrement en Algérie où, même vaincu militairement et politiquement il en est sorti vainqueur en réussissant l'islamisation sous forme d'intégrisme au sein de la majorité de sa population.

Consciemment ou inconsciemment, il est perceptible dans les faits et gestes de son quotidien, par contre il ne pouvait s'extérioriser au grand jour en tant que mouvement islamiste qui utilise tout les subterfuges pour imposer sa vision. Cet empêchement découle des gouvernances dictatoriales, autoritaires et sans vergogne qui, pour servir leurs intérêts personnels, multiples et asseoir leurs pouvoirs sans partage, l'instrumentalise en utilisant les turpitudes.

D'ailleurs, à l'exemple des pays nord africains qui ont connu le printemps (dit arabe ?) pour le changement et la démocratie, l'islamisme < prétendument modéré et avec l'aide sournoise de toute nature du wahhabisme, du Qatar et de leurs semblables placé à la tête des royaumes créés de toutes pièces et dont l'un porte le nom de lui qui est biologiquement étranger >, absent dans les luttes populaires qui ont fait chuter les dictateurs, s'est facilement accaparé du pouvoir en participant pour la forme au jeu démocratique et en trompant les peuples.

Ce qui fait, qu'en dehors de l'Algérie et du Maroc où il y a une gouvernance machiavélique de connivence avec l'islamisme dormant dit modéré, aucun de ces pays ne connaît, à des stades différents, de démocratie, de stabilité politique et sociale, et de liberté à qui leurs populations aspiraient lorsqu'elles se sont soule-

vés et sacrifiées pour une vie meilleure.

Il est évident que cette situation trouve ses racines en tout point de vue dans les différentes formes de colonisation et de l'absence de bonne gouvernance dans tout ces pays devenus indépendants sans pour cela que leurs populations ne soient libres.

Quant à la comparaison faite entre ce qui s'est passé, en Irak et ailleurs avec ce qui se passe actuellement au Mali, je crois que la comparaison est vite faite car de mon avis les données ne sont pas les mêmes.

L'un, « gouverné » par un dictateur qui ne s'est pas gêné d'arroser son peuple de produits chimiques de destruction massive interdits par les accords internationaux, est tombé dans le piège tendu par l'impérialisme au Koweït; les autres, ce sont les populations qui se sont soulevées contre leurs gouvernants. Ce qui n'est pas le cas pour le Mali, qui a une gouvernance et une armée, de l'heure, toutes relatives, il était sur le point de se voir occupé totalement par une horde sauvage au nom d'un islam instrumentalisé et qui n'a rien à voir avec celui qui prône la tolérance et le vivre ensemble dans la différence et la complémentarité comme il est dit. à moins que je ne me trompe.

Face à cet état de fait, aux turpitudes et à la tergiversation des pays africains depuis l'occupation partielle de son territoire par les terroristes sans foi ni loi, à l'incapacité africaine de l'aider d'urgence, le Mali, dépourvu de forces en mesures de défendre l'intégrité de son territoire, n'avait d'autre choix que de faire appel à l'ancienne puissance coloniale pour arrêter cette horde sauvage qui déferle sur lui. Il est évident que, comme toute forme d'impérialisme et de néocolonialisme, cette urgente aide militaire n'est pas sans contre-partie sournoise, tant géopolitique, géo économique que géostratégique et sociologique.

Pour ce faire, il suffit de voir comment la population malienne accueille l'armée de l'ex colonisateur et comment ils prénomment leurs nouvelles naissances (cela s'appelle la pénétration néocolonialiste et impérialiste). Dans cette situation orchestrée par de multiples forces extérieures à l'exemple de l'occident, de l'Arabie Saoudite où paraît-il les habitantes de la ville des hydrocarbures ne sont pas soumises au port du hidjab obligatoire, du Qatar, etc.; seul les indus états africains du nord au sud et de l'est à l'ouest, en emporteront la responsabilité devant l'humanité et l'histoire.

Le Maroc renforce les services à la jeunesse

Les jeunes Marocains bénéficieront prochainement d'un meilleur accès à un certain nombre de services, en matière d'emploi et de transport, de soins de santé et de manifestations culturelles.

Cette nouvelle "carte jeunes" s'inscrit dans le cadre d'une approche globale destinée à améliorer la situation des jeunes par tout un ensemble de mesures, a expliqué le ministre de la Jeunesse et des Sports Mohamed Ouzzine le 14 janvier devant les parlementaires.

"Elle vient répondre aux attentes des jeunes. C'est un signal fort de considération envers les jeunes qui attendent des mesures concrètes ayant des retombées positives sur leur vie quotidienne", a-t-il déclaré.

Il a cité notamment le besoin de garantir une formation de qualité permettant aux jeunes d'améliorer leurs compétences.

"Nous sommes en train de réunir toutes les recommandations des jeunes qui ont participé au débat national. Une commission interministérielle s'attèle au dossier qui concerne plusieurs volets, notamment l'emploi, l'ouverture aux langues étrangères, la culture, etc.", a ajouté le ministre.

Il a expliqué que son ministère n'avait pas fixé l'âge des bénéficiaires de cette carte, et que les discussions sur ce point se poursuivaient.

"La question est de pouvoir préciser l'âge. Plusieurs définitions existent. L'Organisation des Nations unies fixe cet âge entre 18 et 25 ans, tandis que la Ligue arabe le détermine entre 16 et 35 ans", a-t-il ajouté.

Les discussions en cours s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale marocaine pour la jeunesse.

Pour la sociologue Siham El

Ouardi, la mise en place d'une carte pour les jeunes constitue un grand pas en avant dans la promotion de la jeunesse marocaine.

"En recevant cette carte, les jeunes qui ont des moyens financiers limités pourront se déplacer plus facilement et bénéficier de services culturels et touristiques. C'est une bonne initiative concrète", a-t-elle expliqué.

Du côté des jeunes, certains saluent cette mesure tandis que d'autres estiment qu'elle reste insuffisante.

Hakima Cherrat, jeune secrétaire de 22 ans, fait partie des premiers. Elle pense qu'au Maroc, les jeunes n'ont jusqu'à présent bénéficié d'aucun privilège, alors que dans d'autres pays, la jeunesse figure au premier rang des priorités.

"En lançant cette carte, on passera de la phase des discours à celle des mesures concrètes. Les jeunes Marocains ont vraiment besoin de cette disposition, qui facilitera leur vie quotidienne", a-t-elle ajouté.

Pour Said Mrabi, étudiant de 20 ans, cette carte est certes un pas dans la bonne direction, mais des mesures doivent être prises dans d'autres domaines "notamment l'amélioration de l'enseignement et de la formation pour une meilleure intégration sur le marché de l'emploi".

"Il faut mettre en œuvre des mesures pour aider les jeunes chômeurs à sortir de cette situation. Sur le plan politique, il est temps d'accorder plus de valeur à la jeunesse marocaine", a-t-il ajouté.

Source : Siham Ali pour

www.Magharebia.com

Une lecture objective et lucide des faits au Mali montre que l'islam est innocent, malgré les tenants de la pensée dominante qui l'impliquent.



Par Abdelrhani Belhalloumi

On ne peut qualifier l'intervention de la France de « ruée vers l'Afrique, nouvelle version », ni parler de résurgence « du syndrome de Fachoda en France » face à l'influence chinoise grandissante sur les pays francophones en Afrique. Il n'en demeure pas moins, qu'il s'agit d'une opération pas cohérente d'un pays qualifié par les Anglais de 'bombe à retardement économique pour la zone euro'.

Le Mali n'est pas non plus le théâtre d'affrontements entre « l'islam radical » et « le christianisme radical », « la laïcité radicale » ou « la démocratie radicale ». Il y a certes des radicaux laïcs, des radicaux religieux et politiques qui prennent les différentes sociétés en otage. Mais de là à s'en prendre à l'islam en l'associant à des actes horribles, est une manœuvre et une approche radicales et pas innocentes. Surtout que les publics occidentaux respectables sont, en général, mal informés sur l'Afrique et l'islam*.

Et les discussions sur le Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC) l'ont bien montré depuis 1970.

La représentation de l'Afrique et de l'islam dans les médias occidentaux est mauvaise. Les explications et les mises en contexte de l'information à propos de l'Afrique et de l'islam sont insuffisantes. D'où cette mauvaise représentation teintée de préjugés post-coloniaux, et souvent influencée par les discours populistes de l'extrême droite, ou des néo-conservateurs.

Et quand la France a décidé d'intervenir militairement au Mali, les Africains négociaient avec les groupes armés qui occupaient le Nord du Mali, tout en excluant le groupe terroriste Aqmi. Pourquoi, alors, ne pas laisser l'Afrique appliquer la même démarche qu'en Europe face au terrorisme **: la négociation ?.

La France et l'Espagne ont négocié avec le groupe terroriste basque ETA militaire.

La France a négocié avec les farcs colombiens pour la libération de certains otages. Les Anglais sont même fiers d'avoir négocié avec l'IRA... Pourquoi discute-t-on avec les groupes armés au Kivu (Est du Congo), malgré les atrocités commises par eux, les viols et les cohortes de réfugiés ? La France est un pays démocratique qui connaît une crise économique grave. Il ne pourra ni reconstruire le Mali, ni l'aider économiquement ni faire face à l'ennemi invisible qu'il combat, à long terme.

Maintenant, la France est perçue par les Africains comme une puis-

sance régionale n'ayant pas les moyens de sa politique. Et la question que se posent les observateurs de l'Afrique est la suivante : La France a-t-elle la capacité de garantir la paix au Mali, contenir les extrémistes, éradiquer le terrorisme, subvenir aux besoins des réfugiés, rassurer les Français du Mali, poursuivre les auteurs d'exactions au sein des militaires, effacer la dette malienne, faciliter le jugement des multinationales accusées d'esclavage et être à l'écoute de la population africaine, souveraine chez elle ?

En tout cas l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch a fait part d'informations concernant de graves exactions commises par les forces de sécurité maliennes à l'encontre de civils Touareg et Arabes assimilés aux insurgés. Et donc, les Maliens doivent pouvoir déposer plainte au TPI.

En Allemagne par exemple, au cours de la révolution pacifique et la transition vers l'unité de novembre 1989 à septembre 1990, les magistrats de l'ancienne RFA ont enquêté sur les crimes commis en RDA de Eric Honeckere. Et je termine en espérant que les 15 conflits africains connaîtront une fin rapide, afin de transcender les séquelles du passé douloureux en Afrique. Et c'est en contribuant à la paix et la prospérité de l'Afrique que l'Europe 'Prix Nobel de la paix' aura une crédibilité au sein de la population africaine.

Repères :

* Alors que des extrémistes ont introduit le terme islam + iste (islam terroriste), terme utilisé des millions de fois par jour et qui mêle l'islam, religion de paix et les musul-

mans au terrorisme

D'autres extrémistes ont répondu par le terme: christainn+iste (christinnisme + terroriste). Terme qui même le christianisme, religion de paix et les chrétiens au terrorisme. Puis, les termes démocrat+iste, Laïci +ste, croisad+iste et d'autres sales termes, tels que « christianno-fascistes » en parlant du massacre de Srebrinica..

Bref, tous des termes à bannir, puisqu'ils mettent à mal la cohésion sociale et le respect de l'autre. [Pour les terroristes au Nord Mali, il s'agit actuellement d'une guerre entre christiannistes français et islamistes au Mali pour le contrôle de l'or malien et l'uranium nigérien, et au Moyen Orient il s'agit d'une guerre entre juifitistes et islamistes...].

Il faut savoir que les malheurs des musulmans de par le monde, de leurs enfants de leurs aînés de leurs hommes d'affaire, de leurs scientifiques, trouvent leur origine dans le terme qui mêle l'islam à la violence aveugle. D'ailleurs, madame Lady Warsi, politicienne anglaise, explique clairement les dessous de la haine des musulmans dans the Times du 24/01/2013 à la page 14.

**En revanche, si on recense plus de 100 définitions du mot « terrorisme », aucune n'est inscrite dans le droit international ou acceptée par l'ONU. Un consensus sur la signification du concept situe le terrorisme quelque part entre un acte de guerre en temps de paix et un crime de guerre commis par un organisme non étatique.

Consultez nos archives (depuis juillet 2003) sur notre site WEB:

www.maghreb-canada.ca

Pour toute autre information, appelez-nous au 514-576-9067 ou envoyez-nous un courriel à : info@maghreb-canada.ca

Une conférence-débat sur le thème "carrefour des idées", consacrée à l'examen de la situation des Marocains résident à l'étranger (MRE), leurs compétences et les difficultés qu'ils rencontrent, a été organisée mercredi 17 janvier 2013 à Rabat par la Fondation diplomatique.

Cette rencontre a pour objectif de sensibiliser les ambassadeurs des pays de résidence sur le capital humain que constitue la communauté marocaine pour le développement des relations bilatérales, de mettre en exergue les problèmes liés à la crise économique et son impact sur les MRE, et de trouver des pistes de solutions par le biais du dialogue, a déclaré à la MAP le ministre délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger, Abdellatif Mâazouz.

"C'est la raison pour laquelle nous avons lancé une stratégie spécifique pour la mobilité de compétences marocaines à l'étranger, qui permettrait de mettre à profit leurs expertises en faveur du développement initié par SM le Roi Mohammed VI dans différents domaines", a-t-il expliqué.

Lors de cette conférence, le ministre a décliné le bilan, le plan d'action et la vision stratégique du ministère, soulignant que la communauté marocaine établie à l'étranger prend de plus en plus d'ampleur dans la mesure où elle a atteint 5 millions en 2012.

Face à la crise économique qui sévit en Europe et aux exigences de mobilité qui en découlent pour les immigrés, le Maroc a entrepris une série de mesures visant à accompagner et à réinsérer les MRE qui ont choisi de retourner dans leur pays d'origine, en les assistant à mettre en oeuvre des projets d'auto-emploi.

Dans la même optique, un portail interactif sera lancé le 31 janvier pour servir de cadre de rencontres pour les Marocains du monde, et permettre aux différentes entreprises et aux acteurs concernés de s'enquérir in situ des compétences marocaines, a-t-il annoncé.

Pour sa part, Noureddine Erray, chargé d'affaires près l'ambassade de Tunisie au Maroc, a souligné l'impératif de fédérer les efforts des pays maghrébins, dans le but de surmonter les difficultés auxquelles font face les membres de la communauté maghrébine résident à l'étranger et de promouvoir la coopération intermaghrébine en la matière.

Cette rencontre qui a réuni une quarantaine d'ambassadeurs étrangers accrédités au Maroc a été l'occasion de débattre des rôles que pourraient

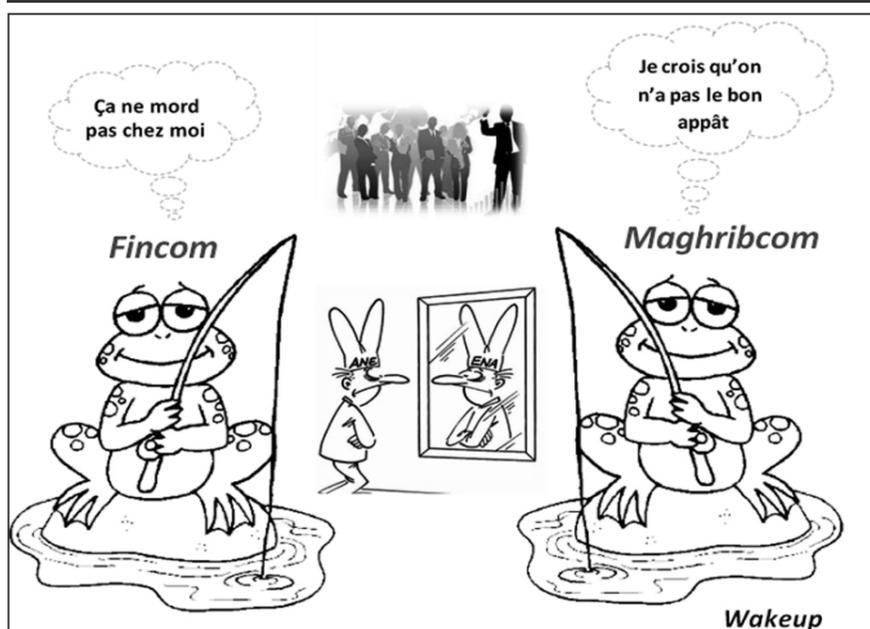
jouer les Marocains du monde et les étrangers établis au Maroc dans l'échange de compétences et l'impulsion de la dynamique du développement.

La Fondation diplomatique est une organisation non gouvernementale à but non lucratif basée au Maroc

avec des bureaux à Paris. Elle joue un rôle important dans un certain nombre de réseaux nationaux, régionaux et globaux.

Source : MAP

Caricature du mois : Mobilisation des compétences marocaines à l'étranger



Maroc / Région Tadla-Azilal : Appel à projets de création d'entreprises innovantes

L'Université Sultan Moulay Slimane œuvre à cultiver l'esprit d'entreprendre au sein de ses établissements. Dans cette optique, elle a mis en place le Centre Universitaire d'Incubation Tadla-Azilal (CUITA) en 2011. L'objectif de cette structure est de favoriser la création d'entreprises innovantes à partir des résultats de la recherche et de la formation afin de dynamiser le tissu économique de la Région Tadla-Azilal. Cet incubateur a pour mission de favoriser l'émergence d'entreprises pérennes en aidant à transformer le potentiel technologique d'un projet en valeur économique. Cette structure suscitera, détectera et accompagnera les projets innovants sur les aspects commerciaux, industriels, juridiques et fi-

nanciers. Cette aide est apportée pendant toute la période qui va de l'idée jusqu'à la poste-crédation de l'entreprise. Cet incubateur fait partie des membres du réseau national RMIE (Réseau Maroc Incubation et Essaimage). Le CUITA a tissé un réseau de partenaires stratégiques afin de le mettre à la disposition des porteurs de projets innovants pour réussir leur aventure d'entrepreneur.

Appel à projets innovants pour incubation :

Le Centre Universitaire d'Incubation Tadla Azilal (CUITA) lance son 1er Appel à projets innovants pour incubation. Les meilleurs projets retenus bénéficieront d'une pré-incubation au niveau du CUITA avant de passer devant le jury du

RMIE (Réseau Maroc Incubation et Essaimage) pour passer à la phase d'incubation. Les projets qui seront sélectionnés par le RMIE vont être guidés étape par étape dans leur processus de création d'entreprise et bénéficieront d'un accompagnement personnalisé.

Cet appel à projets vous concerne si :

* Vous avez une idée de création d'une entreprise innovante

* Votre projet appartient à un secteur à fort potentiel de croissance et disposant d'une viabilité économique.

N.B : La date limite de dépôt des candidatures est reportée au jeudi 28 février 2013. Le dossier de candidature est téléchargeable sur le

site de l'université : www.usms.ma.

Les dossiers doivent être déposés au niveau de l'Incubateur CUITA à l'adresse suivante :

Centre Universitaire d'Incubation Tadla Azilal (CUITA)

Présidence de l'Université Sultan Moulay Slimane (Faculté des Lettres et des Sciences Humaines)

B.P. : 591, av. Ibn Khaldoun, 23000 Béni Mellal

Ou envoyés par courrier électronique à : cuita@usms.ma

Pour plus d'information, veuillez nous contacter au +212 5 23 48 02 18 ou au cuita@usms.ma

Le projet «Face Maroc», visant à faciliter l'implantation d'entreprises dans Maroc grâce à la mobilisation des Marocains vivant en Europe a permis de créer 236 entreprises d'un investissement total de 85 millions et 126 mille dirhams et de fournir 844 emplois directs.

Les résultats ont été publiés le 15 janvier 2013 à Casablanca lors d'une réunion consacrée à fournir le résultat final de ce programme, qui a été lancé en 2009 pour encourager les immigrés marocains vivant en Europe à transférer leurs compétences à la mère patrie, et en présence de Eneko Landaburu ambassadeur de l'UE au Maroc, et Jack Kemp, un représentant de l'institution néerlandaise (Intent), et Abdel Fattah Shibi Directeur Ministère chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger.

En ce qui concerne la création d'entreprises et la promotion de l'emploi, le projet, qui a été réalisé en partenariat entre la Fondation (Intent) et l'Agence Française de Développement et le Centre international pour la migration et le développement, l'Allemagne, et la Fondation (Intent Maroc), a œuvré principalement à atteindre l'objectif de créer 225 nouvelles entreprises permettant de créer 1350 emplois directs sur quatre ans.

Et les Marocains vivant en Italie sont en tête de la liste des investisseurs, les entreprises qu'ils ont créées représentent 28 pour cent des entreprises créées dans le cadre du projet, suivis par les Marocains de France 25 pour cent, des Pays-Bas avec 16 pour cent, d'Espagne 15 pour cent, d'Allemagne (7 pour cent), de Belgique (4 pour cent), d'Angleterre (3 pour cent) et le reste des pays européens (Suisse, Portugal, Pologne) de 1 pour cent.

Les hommes constituent le pourcentage le plus élevé d'entrepreneurs, en effet, ils ont investi 85 pour cent du total des projets alors que la part des femmes ne dépasse pas 15 pour cent des projets.

Pour la répartition par secteurs, la construction et des travaux publics représentent 17 pour cent de l'ensemble des projets, suivi par le secteur des services à 16 pour cent, la restauration et l'hôtellerie à 15 pour cent, l'import et distribution à 12 pour cent, le transport et la logistique à 11 pour cent et l'industrie à 3 pour cent.

Se reportant aux résultats annoncés, 89 pour cent des entreprises qui ont été créées en 2009 pratiquent toujours leurs activités écono-

miques, ce qui reflète la solidité des projets qui ont été adoptés par le programme.

A cette occasion, M. Landaburu a affirmé que «les résultats obtenus par le programme semblaient convaincant, et nous devrions travailler à poursuivre cette expérience», ajoutant que l'Union européenne a soutenu le projet en contribuant au financement fourni d'un million 497 mille euros du budget total du projet qui est de deux millions et 230 mille euros.

Il a ajouté que la communauté marocaine résidant à l'étranger, qui a efficacement contribué au développement des pays de résidence, a dé-

montré, à travers cette expérience, la capacité de devenir un levier de développement et de création de richesse et des emplois au Maroc.

Dans le même sens M. Sahibi a estimé que la contribution de la communauté marocaine à l'étranger dans la réalisation du développement durable au Royaume-passe principalement par la promotion des investissements, que les investissements des Marocains résidant à l'étranger ne dépasse pas 3 pour cent des envois de fonds (environ 52 milliards de dirhams), ajoutant que le ministère prend un certain nombre de mesures pour soutenir les investissements de la communauté marocaine

résidant à l'étranger.

Mr Sahibi a souligné la nécessité de la mobilisation des richesses non matérielles des Marocains résidant à l'étranger surtout que la communauté marocaine comprend des cadres éminents et des compétences dans divers secteurs.

Pour M. Kemp, les résultats obtenus par le programme "est très satisfaisant malgré la faiblesse des moyens de financement consacrés", soulignant la nécessité de trouver des mécanismes pour assurer la continuité de cette expérience.

Source : <http://maghribcom.gov.ma/>

Elle avait 23 ans et fait des études de kinésithérapie; son compagnon est ingénieur informaticien. En sortant du cinéma, ils croisent un chauffeur de bus qui leur propose de les déposer chez eux gratuitement.



Par Mustapha Bouhaddar

Ils acceptent volontiers et montent dans ce bus de l'horreur qui abritait six hommes. Ces derniers ont violé la jeune femme, et l'ont battue avec une barre de fer, ce qui a provoqué de graves blessures intestinales. Leurs agresseurs l'ont ensuite jeté hors du bus, et le jeune homme qui l'accompagnait a été admis à l'hôpital en soins intensifs.

Comme l'a rapporté le journal « Le Monde » sous le titre « New Delhi, le viol de trop », la jeune femme commençait à aller mieux, selon les autorités de l'hôpital. Elle a livré son récit aux enquêteurs. Selon elle, les six hommes l'ont violée tour à tour, et l'ont jeté avec son compagnon sur le bord de la route. Après, elle ne se rappelle plus de rien, car elle s'est évanouie.

D'ailleurs ses déclarations correspondaient aux renseignements donnés par son compagnon. Selon le « Hindustan Times », les six attaquants présumés ont tous été arrêtés et mis en prison.

D'après la police, les six hommes

étaient saouls au moment des faits. Ils avaient pris place dans un bus hors service et ont pris en charge le couple, qui rentrait d'une soirée au cinéma et pensait monter dans un bus public.

On a vu récemment en Tunisie un cas similaire, une jeune femme violée par la police, alors qu'elle rentrait chez elle accompagnée par son petit ami.

Ce dernier s'est fait agressé à son tour par cette même police qui l'a dépouillé de son argent. En Inde c'est encore pire ! La société est dominée par les hommes, on peut d'ailleurs le lire dans la presse locale, les agressions en ville sont fréquentes, de plus en plus de voix s'élèvent pour que les pouvoirs publics mettent un terme à l'idée selon laquelle les femmes violées sont responsables.

Les associations de défense des droits des femmes estiment que la misogynie continue de régner en maître et que le pays tarde à prendre la mesure de l'ampleur des agressions et viols, dont le nombre a plus que doublé entre 1990 et 2008.

Toujours d'après le journal « Le Monde », je cite : « A New Delhi, certains réclament la peine de mort pour les violeurs. Le gouvernement, confronté à la colère de la population, étudiera la possibilité d'un châtement plus sévère dans les affaires exceptionnelles de viol, avait déclaré samedi le ministre de l'intérieur Sushil Kumar Shinde, faisant allusion à la peine capitale.

L'emprisonnement à vie est actuellement la peine maximale encourue par les violeurs, mais la peine de mort "devra être discutée en détail", avait-il indiqué. La peine de mort est rare en Inde et n'a été appliquée que deux fois depuis 2004 : un homme qui avait violé et tué une écolière, et le seul tireur survivant des attentats de Bombay de novembre 2008. »

Il faut savoir que l'Inde est un pays de paradoxes. Le pays regorge de plusieurs pauvres au mètre carré, et pourtant les trois ou les quatre hommes les plus fortunés au monde sont indiens.

Comme l'a bien analysé Jean d'Ormesson dans son article du « Figaro littéraire » daté du 8 mars 2007, l'auteur écrivait : « L'Inde est la nation la plus peuplée de la planète, après la Chine, qu'elle dépassera dans les années qui viennent.

Elle connaît un taux de croissance annuel avoisinant 6%, avec une projection de 7 à 8% pour les cinq prochaines années. Bangalore est la vitrine brillante de la « Silicon Valley » indienne. Et Bollywood produit

quatre fois plus de films que les Etats-Unis.

Mais 40% des habitants n'ont toujours pas accès à l'eau potable et le prix d'une bouteille de champagne dans un hôtel de luxe représente une fois et demie le revenu annuel moyen. Sans parler d'une corruption endémique et d'un système de castes encore écrasant malgré les réformes. »

Les six hommes qui ont violé la jeune femme, méritent sûrement la mort, mais les autorités qui opèrent actuellement en Inde, ne les condamneront pas à la peine capitale. Même si beaucoup d'étudiants, ont manifesté ces jours derniers, réclamant une plus grande sécurité pour les femmes et une meilleure prise en compte par la police et la justice des plaintes pour viol ou agression sexuelle. Ne dit-on pas en Inde, qu'élever une fille, c'est arroser le jardin du voisin ?

Mustapha Bouhaddar

Consultez nos archives (depuis juillet 2003) sur notre site WEB:

www.maghreb-canada.ca

Pour toute autre information, appelez-nous au 514-576-9067 ou envoyez-nous un courriel à :
info@maghreb-canada.ca

Notre Petit Village la Terre

Le Mali s'en va-t- en guerre

*Thierry Meyssan sur le site Voltairenet.org du 21 janvier 2013, a écrit :
« La guerre au Mali est préparée de longue date et était annoncée par
François Hollande six mois à l'avance »*

Et de poursuivre : « L'intervention française au Mali a été présentée comme une décision prise en urgence en réponse à des développements dramatiques. Cette mise en scène ne vise pas seulement à s'emparer de l'or et de l'uranium malien, elle ouvre surtout la voie à une déstabilisation de l'Algérie. »

Mais que vient faire AL-Qaïda dans cette guerre ? Et qu'en est-il du GSPC algérien ?

Un peu d'histoire

Dans un document qui date du 22 septembre 2007, paru dans Algeria-Watch et écrit par François Gèze et Salima Mellah. Les auteurs y analysent l'histoire de ces deux groupes en ces termes :

« Créé en septembre 1998, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) a progressivement supplanté les GIA sur la scène du terrorisme islamiste en Algérie. D'abord cantonné dans une seule région du pays (la Kabylie), où il était relativement peu actif, il a acquis une notoriété internationale avec l'enlèvement d'une trentaine de touristes européens au Sahara, au premier semestre 2003.

Depuis lors, il a multiplié attentats et actions armées dans le nord du pays, ciblant principalement les forces de sécurité, puis des civils et des cibles étrangères, au point d'être considérée comme une menace majeure en Europe, par ses réseaux dormants prêts à perpétrer des attentats meurtriers. Une menace confirmée par le ralliement du GSPC à Al-Qaïda en septembre 2006 et sa transformation, en janvier 2007, en Organisation d'Al-Qaïda au Pays du Maghreb islamique (AQMI). »

Dans cet article, les auteurs montrent que l'exploitation rigoureuse et critique des nombreuses sources ouvertes disponibles sur le GSPC algérien (sites Web de l'organisation, articles de la presse algérienne et de la presse occidentale), combinée à l'analyse des singularités du régime algérien depuis 1962, ne laisse place à aucun doute : le GSPC est une création des services secrets de l'armée algérienne, le Département de renseignement et de sécurité (DRS, ex-

Sécurité militaire), dont les chefs contrôlent, depuis la guerre civile des années 1992-1999, la réalité du pouvoir.

Derrière la façade civile du président Abdelaziz Bouteflika, élu en 1999 et réélu en 2004, le terrorisme résiduel du GSPC est un de leurs instruments pour consolider leur mainmise sur les richesses du pays et pour se légitimer auprès des puissances occidentales, en particulier auprès des États-Unis grâce à l'adhésion à la Global War on Terror de l'administration Bush.

Exposant la chronologie, en cinq phases successives, de l'histoire du GSPC de 1998 à 2007, les auteurs expliquent pourquoi l'intensification de ses actions terroristes depuis 2006 s'explique par celle de la lutte des clans au sein du pouvoir pour le contrôle de la manne pétrolière (considérablement accrue par l'envolée des prix des hydrocarbures) : celui du général Mohammed Tewfik Médiène, chef du DRS depuis 1990, a vu sa prééminence contestée par le clan Bouteflika, qui conteste l'alliance privilégiée nouée avec les États-Unis pour l'exploitation des hydrocarbures par le clan Tewfik.

D'où le choix de ce dernier, pour déstabiliser le clan adverse, de multiplier les actions terroristes du GSPC-AQMI, y compris contre des cibles étrangères. Et de préparer, après cette acmé de terreur, une éventuelle relève de ce groupe armé de plus en plus discrédité.

Une guerre peut en cacher une autre

On peut lire dans les médias français que La France entre en guerre au Mali pour des raisons multiformes à l'image de la pluralité des enjeux. Et que ces raisons, vu l'indigence de certains commentaires, ne sont pas comprises par tous.

Donc si j'ai bien compris, La France entre en guerre au Mali principalement pour répondre à l'appel des « autorités » maliennes dépassées par des événements qui se sont soudain précipités. En lisant la presse, je suis étonné que 3 000 barbus suffisent à mettre l'armée malienne à la rue et justifier l'intervention du gendarme français. C'est pourtant précisément le cas me diront les stratèges politi-

ques français. Et que Le Mali est assis sur un État tellement déliquescence, que 3 000 jihadistes peuvent à eux seuls s'emparer du pouvoir politique à Bamako dans le vent de panique qu'ils provoqueraient.

Lorsqu'on voit qu'un obscur capitaine de l'armée régulière malienne au QI de toile cirée, suivi par quelques centaines de soldats a réussi à chasser le formidable Amadou Toumani Touré du pouvoir, il est aisément concevable que quelques milliers de combattants islamistes puissent en faire de même. Et lorsqu'on voit que l'armée malienne seule n'a pas su tenir Konna plus d'une journée face à l'avancée vers le sud de quelques milliers de combattants montés sur des pick-up, on peut légitimement affirmer qu'un coup de main n'était pas de trop.

N'empêche, La France est entrée en guerre au Mali également pour protéger ses intérêts. En effet, elle voit d'un œil circonspect l'établissement au cœur du Sahel d'un Etat terroriste dont les pontes font de la France et des Français leur cible privilégiée depuis des années. Hollande ayant apparemment à cœur de lutter contre le terrorisme, il n'a pas trop envie de voir le Sahel devenir une région où un occidental ne puisse mettre un orteil sans se faire enlever ou tuer et devenir le lieu où peuvent s'ourdir d'éventuels attentats contre les intérêts français aussi bien au Sahel que sur le territoire métropolitain.

Les intérêts de la France, ne l'oublions pas, résident aussi dans les ressources en uranium dont dépendent les centrales françaises, principalement situées au Niger. Il serait très problématique que l'effondrement de ce qui reste de l'Etat malien éclabousse selon un schéma de spill-over certaines régions nigériennes recelant les intérêts français, régions qui ne sont déjà pas très sûres.

Il est certain que la France n'intervient pas au Mali uniquement par philanthropie ou pour les beaux yeux du président Traoré. Il y a des intérêts stratégiques à protéger mais il y a aussi la sécurité de l'Europe et de ses ressortissants à garantir puisqu'il serait assez gênant de se retrouver avec un nouvel Afghanistan au sein du Sahara. C'est d'ailleurs pourquoi

les Etats européens ainsi que les USA voient l'intervention française d'un bon œil, tout en accréditant, par leur non-soutien militaire immédiat, la thèse que l'Afrique reste le jardin de la France et que c'est à elle d'y aller d'abord au charbon avant de recevoir un coup de main.

Ce genre de conflits est tellement complexe politiquement, stratégiquement, géographiquement, implique tellement d'acteurs étatiques, non-étatiques, publics ou privés que leur compréhension nécessite bien plus qu'une analyse par le petit bout de la lorgnette.

Donc si j'ai bien compris, La France entre en guerre au Mali pour des raisons multiformes à l'image de la pluralité des enjeux. Ces raisons, vu l'indigence de certains commentaires, ne sont pas comprises par tous, y compris par moi.

Comme le rapporte « Le Canard enchaîné » du 23 Janvier 2013, Hollande a déclaré : « On partira qu'on aura atteint le but. Le but, c'est de vaincre (les terroristes) et de permettre la reconquête (du Mali) par les Africains. », il rajoute que « La France partira quand l'armée malienne et la force africaine seront en mesure d'assurer l'intégrité du territoire malien. »

Et comme l'a si bien commenté le journaliste de ce même journal, autant dire que ce n'est pas demain la veille.

En guerre contre le terrorisme, vraiment ? Pourquoi les médias ne parlent-ils pas des ressources naturelles convoitées, des multinationales françaises qui se construisent des fortunes dans cette région, de la misère dont elles sont responsables ? Pourquoi nous cache-t-on les véritables cibles : Mali, Niger, Algérie et l'Afrique en général ? Et le Qatar, allié de Paris, qui arme les islamistes maliens, qu'est-ce que cela cache ?

« La guerre c'est l'ordre » a écrit Berthold Brecht. Et l'ordre c'est le silence, l'ignorance, l'obéissance.

Par Mustapha Bouhaddar

Invitation collective pour le Souper des Orphelins qui aura lieu le 16 Mars 2013 au Château royal à Laval

Fondée en 2005 par un groupe de jeunes canadiens immigrants, Soleil des orphelins (SDO) est une association à but non lucratif basée à Montréal. Elle a pour mission de venir en aide aux orphelins d'Afrique (Maroc) à travers ses programmes de parrainage. Elle revêt un caractère humanitaire et social qui démontre la prise de conscience de certains canadiens de la cause de l'orphelin africain et matérialise aussi l'attachement des communautés immigrantes au Canada à leurs pays d'origine. Peu importe où il se trouve, l'orphelin en état de besoin demeure un cas social universel à soutenir par les plus nantis.

À travers des partenariats avec des associations locales, SDO intervient auprès des orphelins en apportant l'aide matérielle et le soutien moral qui contribuent à améliorer leurs conditions de vie et à faciliter leur intégration sociale et professionnelle.

Les orphelins en besoin ne vivent pas comme les autres, en plus d'être privés de l'amour de leur père ou de leurs parents, ils manquent aussi de ressources pour couvrir leurs besoins de première nécessité. La situation est particulièrement alarmante en Afrique où le nombre total d'orphelins n'a cessé d'augmenter durant les deux dernières décennies. On estime à environ 160 millions, le nombre d'orphelins en Afrique qui attendent des gestes de solidarité et de bienfaisance.

Le parrainage est le moyen le plus direct et efficace d'aider les orphelins en détresse. C'est un acte vertueux. Parrainer un orphelin va au delà d'une aide financière, il s'agit d'une œuvre de générosité qui éclaire sa vie, la rend plus joyeuse et lui redonne plus de confiance et d'espoir.

A travers le programme de parrainage de SDO, le parrain/marraine découvre une personne et tisse avec elle une relation solide et durable au fil du temps. Grâce à son don mensuel, il/elle assure à son filleul le nécessaire en matière d'alimentation, de santé et d'éducation. Soleil des Orphelins offre à ses filleuls des conditions de vie meilleures tout, en les gardant au sein de leur environnement et dans le respect de leurs traditions et de leurs racines.

SDO compte sur plusieurs partenaires sur le terrain pour acheminer les dons aux orphelins, faire le suivi des résultats scolaires, de l'état de santé et pour organiser des activités de distraction. SDO quant à elle rend périodiquement visite à un échantillon d'orphelins pour constater l'amélioration de leur situation. L'association est actuellement présente au Maroc pour des raisons de logistiques mais compte bien étendre son activité dans d'autres pays africains.

SDO organise annuellement une série d'activités de sensibilisation et de levée de fonds dont un souper-bénéfice annuel, une activité de collecte de dons pour achat d'agneaux, de couvertures chaudes, de jouets ou d'autres surprises à l'occasion de panier Aïd al-adha, une soirée pour femmes, un tournoi de soccer l'Activité de camp de jour pour les orphelins et la collecte de Zakat Al-Fitr lors de la fin du mois de ramadan. Les rentrées des différentes activités sont entièrement destinées aux orphelins. L'association profite des occasions de fêtes pour contribuer à apporter un peu de quiétude, de joie et de chaleur dans les foyers des orphelins parrainés.

Le prochain événement de cette année est le Souper-rencontre qui sera organisé le 16 Mars 2013 au Château royal à Laval sous le thème : un don de vous, le sourire pour eux. Il constitue l'occasion de fêter l'anniversaire annuel de l'association et d'organiser la levée de fonds. Le Souper permet de se réunir avec les membres de l'association, les parrains et les membres exécutifs en profitant d'un copieux repas traditionnel dans une ambiance décontractée et des plus fraternelles. L'évènement avec un programme d'activités pour enfants comprenant des jeux et animation. Plusieurs surprises cadeaux sont prévues pour remercier l'audience de leur présence.

Pour toute information contactez 514-796-7479, 514-730-1398 ou 1855OR-PHELIN.ou visitez notre site www.orphansun.org

Au plaisir de vous voir !

COMMUNIQUÉ : OPÉRATION TAR-

GA

Le 19 janvier, l'association Canado-Marocaine pour le développement humain, ACMDH, avait rendez-vous avec sa première opération humanitaire, menée à la région Tadra Azilal, plus précisément dans le petit village de Targa.

L'opération a été menée conjointement avec nos partenaires au Maroc, l'association -Maroc initiatives- un groupe de jeunes cadres, formé de médecins et d'ingénieurs qui s'investissent eux aussi dans le même créneau du développement humain.

Le déplacement pour Targa a commencé le 18 janvier et a pris un peu plus de 10 heures, commençant par des voitures et camions, et terminant sur dos de mules jusqu'au massif montagneux (azilal) ou les responsables locaux et les habitants nous préparaient une réception chaleureuse digne de l'hospitalité Marocaine.

Le programme de la journée du 19 a commencé par la présentation des deux associations, pour ensuite laisser libre cours à des séances de formation et sensibilisation à l'hygiène dentaire, ensuite des entractes d'ani-

mation par des clowns, et finalement la distribution de vêtements et de couvertures d'hivers. Plus de 230 élèves, (enfants dont les tranches d'âges varient entre 6 ans et 12 ans) de la région ont bénéficié d'un lot complet de vêtements des pieds à la tête.

L'ambiance était festive, et les parents ainsi que leurs enfants ne cachaient pas leurs joies. Nous aussi, nous avons partagé avec eux ce sentiment de plaisir et de ravissement, espérant par notre modeste action a participé à lutter contre la misère et l'indigence, et a assumer notre responsabilité en tant que Marocains, vis à vis de notre pays et vis à vis de ses citoyens.

Enfin, Nous tenons à remercier vivement tous les Marocains résidents au Canada, qui ont pris part à cette opération par leurs dons, et leur donnons rendez-vous à la prochaine opération (CARAVANE MEDICALE) que nous comptons organiser l'été prochain incha Allah en collaboration avec l'association des médecins à Casablanca.

Le comité exécutif

Assemblée générale de l'Association « Pour un Maroc Meilleur »

Conformément à l'article 5 de la charte, vous êtes invités à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association Pour un Maroc Meilleur qui se tiendra le Dimanche 17 février 2013 de 14 h à 17h, au Centre étudiant Benoît-Lacroix (2715, ch. de la Côte Sainte-Catherine, Montréal, QC).

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Rappel des objectifs de l'association
3. Structure organisationnelle actuelle
4. Présentation des pôles et leurs bilans
- ◆ pôle action
- ◆ pôle événements
- ◆ pôle communication
5. Trésorerie : bilan de l'année
6. Amendements à la charte
7. Élection des postes exécutifs

- vacants
8. Varia
9. Clôture de l'assemblée.

Vous trouverez la charte de l'association « Pour un Maroc Meilleur. » sur notre site WEB.

Veillez noter que chaque personne souhaitant y proposer des amendement devra au préalable la lire, identifier les points à amender et préparer le texte de remplacement, le tout avant l'assemblée.

En vertu de l'article 5 des statuts, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires sont adoptées à la majorité simple des membres présents, tous les membres inscrits sur notre mailing liste peuvent participer à l'assemblée générale.

Source : Exécutif P.M.M

Vie communautaire

Maroc: Opération Targa 2013



ACMDH

Association Canado-Marocaine pour le Développement Humain

L'HIVER ARRIVE À GRANDS PAS, PENSEZ À EUX



Opération TARGA Hiver 2013

L'ACMDH lance un appel aux RME du Canada et ailleurs pour participer à la campagne de solidarité organisée pour l'achat de vêtements d'hiver en faveur de 300 écoliers démunis du village de TARGA (Région d'Azilal).

Le coût unitaire est estimé à 70 dollars. Grâce à votre donation, vous aurez l'occasion pour soutenir ces enfants, défavorisés du monde rural, qui souffrent de conditions difficiles de scolarité!

Quelle que soit votre contribution, elle peut faire une grande différence dans la vie de ces enfants.

Soyez proactifs, aidez-nous à les aider.



Formulaire de Donation pour : Vêtir les écoliers de Targa (Azilal)

Acceptez ma Contribution de: \$100 150\$ 200\$ Autre \$
Par: Argent Carte de Crédit Retrait Automatique Cheque (Payable à ACMDH)

Nom: _____
 Adresse: _____
 Ville: _____ Province: _____
 Code Postal: _____ Tél. (____) _____
 Email: _____

Section de carte de crédit:
 Visa Amex MasterCard
 No. de la Carte: _____
 Expiration: _____ / _____
 Signature: _____



ACMDH
Bureau Principal
12-6144 rue Émile Nelligan
H4J1G6, Montréal, Qc, Canada

Page Web: <http://www.acmdh.com>
www.facebook.com/acmdh
Tél: (438) 238-8748 - Fax: (514) 221-3424
E: info@acmdh.com

Numero d'enregistrement